Contre la réforme de l'orthographe

André Beaunier

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Contre la réforme de l'orthographe

Voici quon veut décidément reprendre un vieux projet qui est bien cher aux ennemis de la tradition française. Une conspiration travaille depuis longtemps; elle s'est cachée, elle se cache encore ou, du moins, dissimule de son mieux V essentiel de ses perfidies, — conspiration d'audace et de bassesse, de cynisme et d'hypocrisie.

Il y a, chez nous, une bande, — a^sez composite, d'ailleurs, — qui s'est promis de détruire tout ce qui est Vâme même de notre antique et durable nation. Pour le moment, je n'ai pas entrepris de révéler, dans son ampleur, tout le programme de ces vilains et de lutter là contre; je ne veux, d'abord, m'attaquer qu'à une de leurs vilenies. Ils se sont mis en guerre sornoise et atroce contre le beau, le doux, le charmant langage de notre pays ; et ils ont résolu d'avilir notre vocabulaire.

Premièrement, ils ont annoncé qu'ils réformeraient, qu'ils simplifieraient F orthographe française.

L'orthographe!... Comme c'est un mot pédantesque, ils en ont profité pour se donner des airs bien aimables.

L'orthographe!... C'est la manière ancienne et traditionnelle que nous avons d'écrire les éléments de notre pensée. C'est le visage de nos idées françaises.

Nos idées françaises, ils les veulent défigurer.

Depuis que, par la volonté imprévue de M. Briand, grand maître socialiste et temporaire de l'Université, la réforme, il y a deux ans, avait échoué, on pouvait penser — si l'on était imprudent et si l'on croyait les réformateurs peu acharnés — on pouvait penser que les choses en resteraient là.

Mais, le 29 octobre dernier, à la Chambre, un député questionna M. Doumergue, le ministre actuel de l'Instruction publique. . .

Il rappela ce fait, qu'on avait oublié : c'est en 1896 que la question de la réforme orthogra-

phique était entrée dans l'aventure politique, par les soins du ministre d'alors. Et, ce ministre, c'était M. Combes.

En 1896, on ne savait pas trop encore ce que ce nom signifiait. Maintenant on le sait. Les événements qui se sont produits depuis lors éclairent magnifiquement ces débuts de la conspiration qui s'est manifestée ensuite. Il est significatif que la réforme de l'orthographe ait eu pour initiateur ce destructeur de bien d'autres choses françaises. Elle a ici sa première tare et comme sa faute originelle.

Seulement, en 1896, M. Combes n'avait pas encore son autorité de Petit père. Il n'était encore qu'un portefeuille parmi d'autres. Il nomma une commission : c'est le premier soin de nos timides gouvernants; leur énergie consiste à en choisir les membres attentivement et à guider leur loyalisme. Mais il paraît que les collègues de M. Combes - « indifférence » ou « mauvaise volonté » — entravèrent ses projets malins.

Aujourd'hui, les malins projets de M. Combes ont fait leur entrée à la Chambre des députés, et par les soins d'un vieil ami de M. Combes.

La question de l'orthographe à la Chambre des députés!... Cela, si l'on y songe, est magnifique. Même si Ton a pour nos représentants nationaux plus d'admiration que je n'en ai, on accordera qu'il est risible et affreux de voir la destinée de notre vocabulaire soumise à l'appréciation de politiciens, — mettons mêlée à des questions de simple politique et, par exemple, confondue avec rimpôt sur le revenu, les retraites ouvrières, tout cela!... Qu'est-ce que ces gaillards connaissent à la jolie façon d'écrire? qu'est-ce que cette majorité d'illettrés peut comprendre au scrupule de qui veut préserver de leur atteinte les mots, les vieux chers mots du langage français? que leur importe?...

Pour qu'ils s'intéressent à la question de For-

thographe, il faut qu'elle se présente à eux comme une question politique. C'est bien ce qu'elle est devenue; c'est bien ainsi qu^'on l'a indignement travestie. Aussi la gauche votera-t-elle cette réforme dès que l'occasion lui en sera offerte.

Autrefois, sous l'ancien régime, la préservation du langage français avait été confiée à une compagnie de lettrés ; c'est maintenant à une horde d'illettrés que ce doux et beau langage fut jeté, pour les distraire. Voilà ce temps.

Et, le 29 octobre, lorsque le vieil ami de M. Combes parla, parla, dénonça les crimes de l'orthographe française, la vilipenda, il paraît que ce fut un spectacle, la joie de la gauche, l'allégresse de r extrême-gauche. Très bien t très bien!. . . C'est vrail... hurlait

cette troupe; et elle riait et elle applaudissait et elle trépignait d'aise.

Le héros de cette journée, ce fut le citoyen Charles Beauquier.

Qui est-ce?...

Un vieux radical-socialiste, un maçon notoire, un personnage de l'anticléricalisme, un des grands chefs de la libre pensée active et pérorante.

Député de Besançon, par ailleurs.

Quand le petit Charles Beauquier, sous l'Empire, ne savait encore que faire, il suivit les cours de FÉcole de droit; modeste, il apprenait les lois des autres, avant d'être convié par le suffrage universel à en fabriquer lui-même. Et puis il entra à l'École des chartes ; et il obtint, dit-on, le titre d'archiviste-paléographe.

Ce mélange de chartisme et de radicalisme caractérise à merveille l'esprit de nos réformateurs; ils se recrutent parmi les énergumènes de la pédanterie.

Le citoyen Charles Beauquier est, en outre, le président de la « Société pour la protection des paysages de France ». Il a raison. C'est honorable à lui de veiller sur nos paysages et de les défendre avec énergie contre les vandales.

Mais, quoi î ne voit-il pas que cette part de son activité est assez mal conciliable avec les principes généraux desapolitique?... Ne considèret-il pas la protection des sites comme une œuvre éminemment réactionnaire? Les ennemis principaux des sites, ce sont des hommes de progrès, des industriels, des ingénieurs, des entrepreneurs de publicité, — ceux-ci, premièrement, qui symbo-

lisent si bien l'époque. Alors, c'est contre les hommes de progrès et pour de simples poètes, pour des gens tels qu'il en florit sous les rois, que le citoyen Beauquier se démène? Étrange histoire 1... Mais, s'il protège les paysages contre les vandales, pourquoi ne protège-t-il point aussi les mots, qui sont, à leur manière, des paysages?...

Ils ont poussé, naturellement, comme des arbres; ils font des phrases pareilles à des bouquets d'arbres... Certains murmurent comme des sources; d'autres sont frais comme la mousse au bord d'une fontaine; d'autres ont l'éclat des soleils levants sur la mer; d^autres, calmes et limpides, ressemblent à la surface unie des lacs.

Sous prétexte que les branches d'un bel arbre ne se répartissent pas symétriquement, le citoyen Charles Beauquier ne va pas Témonder. Sous prétexte qu'une rivière, au creux charmant d'une vallée, coule sinueuse et capricieuse, le citoyen Charles Beauquier ne va pas demander qu'on en rectifie les rives, qu'on la cliange en un droit canal. Au contraire, il protestera contre les faux logiciens qui voudraient supprimer, de la nature, la fantaisie. Il sait — le sait-il? — que cette fantaisie, en apparence extravagante, a sa raison d'être dans de profondes causes, et qu'elle est admirable.

Pourquoi n'admet-il pas que les « bizarreries » du vocabulaire soient motivées semblablement et respectables de même?...

Parce que sa doctrine générale est peu cohérente, ou bien ne l'est pas du tout. Conservateur des paysages, il se remue comme le révolutionnaire de l'orthographe.

Sa grosse affaire, c'est l'anticléricalisme. Dans les congrès que tient la libre-pensée, en divers

pays, il apparaît comme l'un des plus hardis et ridicules commis voyageurs de l'athéisme le plus niais. Il est Fauteur d'un petit Catéchisme du libre penseur, où abondent les plus grossières et les plus sales plaisanteries.

Il a soutenu le ministère Combes; il a voté toutes les lois d'intolérance religieuse et d'injustice sociale. Dès son jeune âge, il avait été le collaborateur de Pelletan à la Tribune et de Delescluze au Réveil. Il continue sa vieille polémique...

Voilà l'homme par qui l'orthographe française est de nouveau mise en péril.

C'est M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique de M. Combes, qui reprit en 1903 l'idée que M. Combes, ministre de l'instruction publique, n'avait pas pu mener à bien en 1896. Il nomma une commission et il la chargea de « préparer un projet de simplification de l'orthographe d'usage ». Il disait qu'il agissait ainsi conformément à un vœu du conseil supérieur de l'Instruction publique : ainsi, la chose n'avait pas trop l'air politique. La vérité, c'est qu'au mois de décembre 1901, quatre membres de ce Conseil — et non les plus illustres — avaient, en effet, demandé qu'on simplifiât l'orthographe. Là-dessus, quinze bons mois avaient passé ; tout le monde avait oublié le désir de MM. Belot, Bernes, Clairin et Devinât : mais M. Combes n'avait

pas oublié sa tentative de 1896. Maintenant qu'il était le maître et qu'il n^aurait plus à lutter contre des collègues et un maître, il comptait bien faire aboutir son projet. Alors, il chargea M. Chaumié de la chose.

M. Chaumié ne devait pas avoir une opinion très impérieuse sur le problème de l'orthographe... Mais M. Combes en avait une!... De même, M. Chaumié ne devait pas avoir une opinion très énergique sur l'opportunité d'une transformation de l'École normale. . . Mais, en 1903, il n'était pas le maître plus que M. Combes ne l'était en 1896. Et ainsi, l'ancien avocat d'Agen, devenu ministre de l'Instruction publique parla faveur de M. Combes, fut, bon gré mal gré, lancé dans ces deux réformes, celle de l'École normale, qui aboutit à la véritable suppression de cette maison noble et respectable, et celle de l'orthographe, qui n'a point encore abouti, mais qui, depuis 1903, est menaçante.

Je crois qu'il en eut du chagrin, car il a de la bienveillance pour les belles-lettres. Ainsi le mena sa destinée !. .

La commission qu'il nomma fut composée, sinon de M. Belot, du moins de MM. Bernes, Devinât et Clairin, d'un M. Comte, de M. Gréard, qui donnait des espérances, de M. Croiset, de M. Havet, qui avait déjà fait ses preuves de politicien, de deux députés, MM. Carnaud et Cornet — pourquoi ces députés ? — de M. Thomas, qui était acquis à la réforme, et on le savait; de M. Brunot le superbe, et de M. Paul Mayer, un éminent philologue.

Notons qu'il n'y avait pas, dans cette commission, un seul homme de lettres et, en dehors de MM. Gréard et Croiset, un seul écrivain. Évidemment, on se méfiait de gens dont c'est la joie et l'honneur d'assembler les mots avec goût, de les aimer, de jouer avec eux.

Les ennemis de notre beau vocabulaire méprisent les écrivains. Mais ils ont à leur service une troupe de phonétistes, oui, et divers Louis

Havets !... Ces Louis Havets prétendent qu'ils font ici de la science : ils ne font que de la politique, et triviale. Ils se sont mis en tête, ces philologues, d'être des démocrates; et, le premier sacrifice qu'ils font à Démos et à ses enfants, c'est celui de la langue française : il ne leur coûte pas beaucoup, on le voit.

Avec leur renom de savants, ils imposent ; et, parce qu'ils ont laborieusement compté des choses qu'on voit dans Plante, par exemple, ils se figurent que la langue française est à eux. De là leur prestige.

La commission ne se mit pas tout de suite à la besogne. Mais, à partir du 25 juin, elle tint quelque vingt séances ; et elle conclut à un rapport que rédigea M. Paul Meyer.

M. Paul Meyer est un bon médiéviste, un étymologiste distingué. Il a fait de l'ancienne littérature provençale une étude méticuleuse. Et,

bref, il a tant vu se modifier, d'âge en âge, aux époques où la langue se formait, les mots qui allaient enfin composer le vocabulaire français, qu'il ne tient pas beaucoup à une forme plutôt qu'à une autre. Il n'est pas du tout un écrivain, s'il est, sans aucun doute, un excellent philologue.

Et puis il est un théoricien terrible.

Dès le début de son rapport, il indiqua son rêve : une orthographe qui « figurât chaque son par un signe unique ». En somme, il aimerait le « phonétisme » : conséquence naturelle d'une longue et patiente application à la science qu'on nomme « phonétique », — science qui est encore à ses débuts, et science

trop peu maîtresse de ses certitudes pour que ses tenants aient le droit de se poser en autocrates.

M. Paul Meyer proposait, dans son rapport, maintes « simplifications ». Et, l'étonnant, le voici. Les simplifications qu'il proposait, il les autorisait par des raisons fort ingénieuses d'étymologie et d'histoire. Mais justement l'étymo-

logie et l'histoire l'eussent engagé au respect de la forme qu'en fin de compte les mots ont prise après de multiples et souvent émouvantes péripéties. Il y a, dans tout son ouvrage, cette contradiction.

Il demandait qu'on écrivît femme, suivant « une graphie fréquente au moyen âge », famé... Mais l'histoire des mots ne s'arrête pas au moyen âge. Si l'on ne cherche que la simplicité de la « graphie », à quoi bon s'autoriser du moyen âge? et, si l'on tient compte de l'histoire, pourquoi fixer sur le moyen âge son choix arbitraire?...

Et puis, il voulait qu'on écrivît un arkéologue, un palais arkiépiscopal... Pourquoi? — Parce qu'on écrit : un kilogramme. Mais le mot kilogramme n'est pas de la même époque que le mot archiépiscopal... On détachait lès mots de leur ancienneté. On supprimait la tradition. Et on oubliait qu'il ne faut pas traiter une langue qui existe depuis des siècles littéraires et augustes, comme une langue qu'on fabriquerait de toutes pièces, artificielleMent.

La commission qu'avait nommée M. Chaumié,

— et qu'il avait, si j'ose dire, triée sur le volet des philologues de gauche, — était chargée de « préparer la réforme de l'ortho-

graphe » . On ne la consultait pas sur l'opportunité d'une réforme,

— on l'avait, d'ailleurs, choisie favorable aux innovations, — mais on la mettait en demeure de préparer cette réforme, qui faisait partie de tout un programme politique. Elle travailla selon les ordres qu'elle avait reçus. Elle rédigea sans faiblesse un projet de chambardement tel que les mots français, méconnaissables désormais, avaient l'aspect le plus sauvage, et plus sauvage encore que républicain... On écrivait : Cète fatuité de quelques famés de la vile, qui cause en èles une mauvaise imitacion de cèles de la cour, est quelque chose de pire que la grosièreté des famés du peuple et que la rusticité des vilajoizes ; èle a sur toutes deus Vafectacionde plus.

Encore n'étaient-ce que les modérés qui proposaient d'écrire ainsi. Les purs avaient imaginé — pour simplifier î — des lettres nouvelles, des signes nouveaux; V epsilon grec remplaçait Ve muet, et on usait de tout un système effarant de signes diacritiques, accents multipliés, cédilles dévergondées, tildes, etc.

L'Académie française fut consultée. Consultée seulement. Le ministre, avec sa commission, déciderait.

Au mois de mars 1900, l'Académie fît connaître sa résolution de ne modifier son dictionnaire qu'à peine. Oui, pour cent et quelques mots, elle accordait qu'on pût écrire autrement, plus simplement, si l'on voulait, si l'on y tenait. Elle n'y tenait pas du tout, quant à elle...

Que n'a-t-elle refusé tout, comme il faut faire avec les gens qui ne prennent un pied chez vous que pour en prendre bientôt quatre?...

Enfin, elle refusa d'entrer dans la complicité des réformateurs et, agissant ainsi, elle fit assez bien son devoir de gardienne de notre langue. Elle ne le fit qu'assez bien.

Elle se déclara « greffier de l'usage » ; et elle eut raison.

Elle repoussa le principe sur lequel la commission voulait s'appuyer et qui consistait à « rapprocher le plus possible l'orthographe de la phonétique, l'orthographe écrite delà parole parlée ». Elle remarqua, et très justement, que la prononciation des mots n'est pas immuable et varie, au contraire, avec les époques et aussi avec les régions. L'orthographe est une « graphie » qui s'est fixée. Comment choisir la région, comment choisir le moment où l'on prendra le type de la « graphie » ?

La phonétique a ses lois, précises, déterminées, qui agissent indépendamment des volontés individuelles. S'il y a, dans l'orthographe de notre vocabulaire, des signes que la phonétique n'exige pas, du moins ces signes ont-ils leur raison d'être. Ils sont les restes que laissent aux mots leurs origines, tandis que la phonétique tend à les en éloigner.

Seulement, le souci des origines est, par le

temps qui court, — et où court-il ? — considéré comme réactionnaire. Tandis qu'il est « républicain » de dénigrer Tétymologie. Or, on diminue la valeur d'une langue quand on la détache de son passé.

C'est une erreur de croire qu'on peut traiter une langue comme une nouveauté. Les mots ne dépendent pas de nous seulement ; ils dépendent des siècles durant lesquels ils ont vécu,

durant lesquels ils se sont assimilé tels et tels fragments de la pensée nationale. Ils ne sont pas, dans notre main, des objets que nous puissions traiter avec désinvolture. Ils sont pleins de passé, qu'on ne leur peut arracher sans les tuer.

L'Académie a bien fait de dire que l'orthographe, avec ses apparentes singularités, « rattache la langue dérivée à la langue primitive ». Ces singularités sont les témoignages pathétiques et nécessaires du passé. D'ailleurs, elles ne sont singulières que pour les ignorants ; et, sans doute, ils sont le nombre ; mais qu'ils écrivent à leur guise, c'est leur affaire. On ne peut vraiment pas

démolir une langue à seule fin de donner du loisir aux enfants des écoles.

L'Académie affirma qu'il ne fallait pas altérer « la physionomie des mots ».

Et, pratiquement, la simplification de l'orthographe aurait pour effet immédiat de mettre le trouble dans les études, dans la littérature, partout, où l'on prétend qu'elle apporterait une paix délicieuse. Des ambassadeurs et des chargés d'affaires étrangers ont protesté contre les projets des réformateurs : il est certain, pour qui veut réfléchir, que les réformes rendraient plus difficile aux étrangers l'étude de notre langue.

Cependant l'Académie n'osa point refuser absolument toute sorte de réformes. Elle admit quelques-unes des modifications qu'on lui proposait. Par exemple, elle consentit à ce qu'on écrivît déjà, sans accent sur Y a, naître pour naître, enmener pour emmener, ognon pour oignon, conpdenciel pour confidentiel, échèle pour échelle, diziéme pour dixième, etc.

Ce n'est pas grave, si l'on veut, — mais il fallait

tout refuser, bravement!... Car, si Ton accepte quelques réformes, on n'a plus de bonnes raisons de ne pas en accepter davantage. Le point où l'on s'arrête n'est qu'une limite arbitraire, tandis qu'il est logique de repousser par principe toute innovation.

La plupart des simplifications que préconisaient les commissaires de M. Chaumié, elle les écarta. Les arguments qu'elle donna sont principalement ceux-ci : elle ne s'arroge pas le droit de heurter avec violence un usage ancien, qui a force de loi; elle ne voit pas que la prononciation se soit transformée assez pour nécessiter ou légitimer une réforme; elle croit utile de distinguer par l'ortliographe deux mots de même prononciation.

Toutes les raisons que l'Académie donna sont bonnes, ou peu s'en faut. Peut-être aurait-elle pu se tenir à l'histoire du vocabulaire, à l'étude des mots dans leur passé, à l'étymologie orthographique. Elle serait, du reste, arrivée ainsi à des résultats analogues : ce que l'usage enregistre a presque toujours sa raison d'être, pour qui fait

une étude analytique des mots et de leur structure.

Tout au plus y avait-il peut-être, si l'on éprouvait la rage incoercible d'innover, un départ à faire entre les signes légitimes et quelques-uns qui ne le sont pas. Les premiers proviennent de la phonétique populaire : ils ne s'imposent point à l'usage, mais ils résultent de l'usage. Seulement, il s'est trouvé, — par exemple, sur la fin du dix-huitième siècle, — des grammairiens, des pédants, qui ont, accordons-le, pris sous leur bonnet de rédiger diverses règles, de formuler divers édits qui, par-ci par-làj suppri-

mèrent des lettres et, plus souvent, en ajoutèrent. On pouvait, sans inconvénient, négliger l'œuvre de ces imbéciles et même l'annuler.

Il fallait y regarder de près. Et alors, on aurait vérifié que cette intervention fâcheuse n'a point causé de très grands dégâts. Cela ne vaut pas d'entreprendre une dangereuse réforme orthographique. Et, en tout cas, cela n'est rien à côté de ce que feraient nos réformateurs, si l'on ne gênait point leur zèle.

L'Académie a utilement réagi contre leurs pires imprudences. Elle aurait pu se montrer plus vaillante encore.

L'Académie avait eu pour rapporteur un éminent critique, mais qui, de temps en temps, badine, M. Emile Faguet... J'emprunte ce renseignement à un article qu'a publié, dans la Revue, au mois de juin 1906, un M. Auguste Renard (1).

(1) M. Auguste Renard raconte qu'il a un cousin qui ne veut pas s'appeler Alfred, mais Alphred. Ce cousin n'est pas raisonnable.

M. Renard n'évite pas d'invoquer les « progrès de l'humanité ». L'Académie aura beau faire, « les idées et la science progresseront». La preuve?... Ehl bien, nos pères s'appelaient Jehan et Jehanne; les contemporains de M. Renard s'appellent Jean et Jeanne: les enfants de M. Renard s'appelleront Jan et Jane. Dans ces conditions, comment M. Renard ne s'écrieraitil pas : « Ainsi le veulent et la loi du progrès et le bon sens et aussi les besoins des temps modernes !... »

Les temps modernes ont des besoins un peu niais, s'il faut en croire M. Renard.

M. Renard réclame pour les bambins le droit d'écrire, « si bon leur semble », chous conmie clous et baronage comme patronage. Allez, allez, petits gamins! Ecrivez, si bon vous semble, oguste comme ogive et renare comme mare; et, si

M. Renard signale M. Faguet comme « personnellement favorable à la réforme »; toutefois, le rapporteur « a tout rejeté ou à peu près », — ce qui fait à M. Faguet la situation la plus douloureuse : qu'il a dû souffrir I...

Au mois de juillet 1906, le rapporteur de l'Académie publia, dans la Revue hebdomadaire ^ un article où il exprima son opinion personnelle, — avec bonne foi, et même avec détachement, et même avec trop de détachement.

La réforme que proposait la commission ministérielle, M. Faguet la trouve et trop radicale et trop timide.

Trop radicale. En effet, M. Faguet préférait qu'on ne remplaçât pas le g par le ;, même quand le g se prononce j. Non que l'idée lui semble

bon vous semble, allez, allez, petits gamins, cueillir des bluets dans les blés : vous en rapporterez un bouquet à cet Oguste Renare qui prend si bien les intérêts de votre nonchaloir.

M. Renard professe que « la vie c'est le mouvement» : et il en conclut qu'il faut réformer l'orthographe. De tous les aphorismes qu'il sait, c'est la conclusion qu'il tire avec joie. Encore : « Pas de progrès sans trouble momentané, sans période de transition »; donc... donc, quoi?... donc, réformons l'orthographe 1... Et vive la République, n'est-ce pas?...

« déraisonnable » ; mais^ dit-il, « elle étonne un peu; elle fait crier; écrire : ces bonnes jens ont été molestés par les jendarmes, choquera un peu trop pendant un certain temps ».

Si c'est la seule raison, j'avoue que les réformistes auraient, à mon avis, bien tort de se gêner!...

Deuxièmement, M. Faguet n'aime pas qu'on remplace Vx du pluriel par un s. Sa raison n'est que celle-ci : « Il y a un si grand nombre de mots qui, au pluriel, présentent cet x que l'œil y est habitué et qu'écrire des jeus^ des cieus, des aieus, des vœus paraîtra singulièrement barbare ».

Voilà pour le radicalisme de la commission. Quant à sa timidité, M. Faguet voulait qu'on supprimât les doubles lettres dans tous les cas où les deux lettres ont le même son. Par exemple, il supporte les deux c à! accident^ mais non les deux c ^accumulation. En second lieu, il voudrait qu'on « francisât » ^owsles mots grecs. La commission n'en « francise » que la plupart : il la trouve timide.

Maintenant, pourquoi M. Faguet déclare-t-il cieus barbare et non acumulation'? Pourquoi jendarme le choque-t-il, et non filosofiel C'est un mystère, c'est un grand mystère I...

Il désire qu'on aille « au plus pressé et au moins choquant ». Il a hâte d'épargner aux enfants le « terrible casse-tête des doubles lettres »; et, si l'on écrit charette au lieu de charrette, il considère que c'est l'amputation la moins choquante que ce mot-là pouvait subir.

M. Faguet, qui n'a souci que de pratique, néglige résolument toutes les considérations étymologiques ou phonétiques. Il se

tient à lui-même ce propos :

Moi, professeur; moi, professeur de français; moi, écrivain; moi, académicien, qu'est-ce qui me gêne?... Les doubles lettres et les mots tirés du grec. Les doubles lettres toujours ou presque toujours : je sais écrire accablement, oui; mais j'hésite encore sur apercevoir et sur agressif .. . Si, moi, je suis dans cet emharras, je dois conclure que les « primaires » y sont toujours... Simplifions sur ces deux catégories^ qui sont les seules qui m'embarrassent.

On ne sait pas trop pourquoi M. Faguet n'arrive point à se rappeler qu apercevoir s'écrit avec un seul Pj quand il retient si aisément que deux prend un x plutôt qu'un 5... Il y a tant de caprice, dans tout cela, qu'il s'en rend compte et l'avoue presque. Alors, « pendant qu'on y est », il veut bien, somme toute, qu'on aille jusqu'au bout de la réforme ; s'il était membre du conseil supérieur, il l'accepterait.

Il désire que l'orthographe nouvelle ne soit pas obligatoire. De telle sorte qu'il y aura deux orthographes. Qu'est-ce que ça fait? répond M. Faguet. Et il oublie d'apercevoir qu'avant la réforme aussi il y avait deux orthographes : celle des personnes pressées et celle des personnes attentives.

M. Faguet répliquera qu'il y en avait beaucoup plus de deux : car les diverses personnes qui renonçaient à savoir la véritable manière d'écrire les mots français les écrivaient de toutes les façons...

Mais, après la réforme, M. Faguet se trompe,

s'il croit qu'il n'en sera plus de même. Car on n'écrira pas « comme on prononce » ; il y aura des règles encore, assez de règles pour que les « primaires » n'arrivent pas à les apprendre. D'ailleurs, si le gouvernement, avec des commissaires choisis et avec les académiciens qu'il pourrait trouver, décidait qu'on dût écrire « comme on prononce », on écrirait encore de toutes les façons, parce que M. Faguet ne prononce pas comme M. Jaurès, ni M. Jaurès comme M. Guesde, ni M. Guesde comme M. Pelletan, ni M. Pelletan comme M. de Mun.

La vérité, c'est que, quand on commence une réforme orthographique, on ne sait pas où s'arrêter. M. Faguet le prouve, qui n'admet tout à fait qu'une ou deux innovations et qui adopte toutes les autres « pendant qu'on y est ».

Du reste, il ne croit pas que cette réforme ait pour conséquence « une anarchie où la France puisse sombrer » ; il badine, et il fait trop peu de cas de cette anarchie où se perdra la beauté du vocabulaire français.

Quoi qu'il en soit, on avait consulté l'Académie; elle avait, en somme, répondu : non.

C'était un échec pour les réformateurs et pour leurs protecteurs officiels. Ces divers messieurs se repentirent de leur imprudence : ils avaient eu, décidément, tort de rechercher l'acquiescement, voire la complicité d'une compagnie qu'au surplus un cardinal d'ancien régime avait fondée.

Ils ne recommenceraient pas, voilà tout; et cette expérience leur servirait. Ils ne se tinrent pas pour battus. La commission Chaumié n'avait pas réussi. M. Bienvenu-Martin, qui remplaçait à l'Instruction publique M. Chaumié, — devenu garde des sceaux

et qui changeait ainsi de compétence, — nomma une autre commission. Celleci fut composée de MM. Croiset, président;

Rabier, directeur de renseignement secondaire ; Gasquet, directeur de l'enseignement primaire; Paul Meyer, Emile Faguet, Hémon, Clairin... Mais son grand homme fut Ferdinand Brunot.

Les ennemis de notre vocabulaire voulaient des philologues. Il y en a; ils en ont trouvé.

Ils s'étaient adressés d'abord à M. Paul Meyer. Mais celui-ci venait d'être battu par l'Académie; et puis, il manquait de faconde.

Ferdinand Brunot, philologue républicain, fut le rapporteur de la commission Bienvenu-Martin.

C'est dommage que les électeurs auxquels Ferdinand Brunot demanda naguère un mandat de député ne l'aient point envoyé à la Chambre comme il le désirait si bien. Là, il se fût occupé à de la politique radicale ; et son républicanisme de gauche eût trouvé, parmi d'autres politiciens, un petit emploi, un emploi suffisant. Au lieu que, par les électeurs éconduit, rendu à la philologie,

il a choisi pour la victime de son ardeur lanternière le vocabulaire français. De cette manière, il nuit davantage.

Ses collègues le laissent faire, les uns par nonchalance, d'autres je ne sais pas pourquoi.

M. Barès (un r seulement) les récompensera : il est le Montyon des vieux réformateurs sans ouvrage.

Il faut lire le rapport de Ferdinand Brunot. C'est un document détestable et cocasse.

Ça commence par des considérations républicaines. Éloge de l'école primaire, « cette école pour laquelle la République a soutenu tant de luttes et où elle espère trouver sa force ».

Ferdinand Brunot ne se contente pas de cette profession de foi ; mais il donne au gouvernement radical-socialiste un meilleur gage : son jargon.

Il assure que l'orthographe anglaise est « dans le ffoût de la nôtre » . Il dit :

Combien il en coûte d'efforts à un enfant pour apprendre à écrire, un seul exemple le fera voir.

Combien ii lui en a coûté d'efforts pour apprendre à écrire, on a le sentiment que ce n'est pas cher. Puis, il s'attarde à raconter des choses relatives,

dit-il, aux « sifflantes » : juste punition, les sifflantes ne le laissent pas tranquille.

Ah ! les sifflantes ! ... Il voudrait que la sifflante s fût « normalement rendue » . Et, pour cela, il lui faudrait :

d* Que tout son s^ dans n'importe quel mot, à n'importe quelle place, fût écrit par le signe s;

2" Que le signe s^ dans n'importe quel mot, à n'importe quelle place, se lût s.

Voilà le vœu de Ferdinand Brunot. Car, autrement, il trouve que c'est du désordre et que ça gêne, à l'école primaire, les petits

garçons, voire les petites fdles.

Il y eut, en Grèce, vers le milieu du cinquième siècle, un sot qui, pour avoir mal compris les philosophes contemporains, voulait que toutes les maisons d'une ville fussent pareilles, et pareils les costumes de tous les habitants. Il trouvait qu'autrement c'était du désordre. Je crois qu'on l'enferma.

Il y a des choses qui désolent Brunot. La sif-

fiante s. comme il s'acharne à le dire, cette sifflante s'écrit se dans scie, et ss dans vessie, et c dans pharmacie, et ti dans démocratie.

Que les désordres de la sifflante s aillent jusqu'à corrompre la chère démocratie, c'est inquiétant ! . . .

Ferdinand Brunot, qui s'ouhlie, affirme que, pour une portion considérable de la nation, « le français n'est pas encore la langue maternelle, mais une langue acquisitive » . Il songe à ceux de ses électeurs éventuels, qui ne sont pas allés « au delà de l'école primaire » et à qui « une foule de mots reste inconnus »... Acquisitive, peut-être?... Il songe que ces enfants, devenus adultes, lisent les journaux ; alors, ces mots, ils les lisent « de la façon la plus baroque, parce qu'ils les lisent comme ils sont écrits »... (Qui, ils; et qui, zVs? Ferdinand Brunot n'est pas un écrivain.)

Il conclut que ça nuit à Vorthoépie, oui, à l'orthoépie de cette langue acquisitive ; et il en ïïidiTque de la tristesse.

Il assure qu'à l'école primaire, « dans l'humble classe où maîtres et élèves soufl'rent du même

mal », — c'est l'orthogTaphe qu'il veut dire, — « ropinion est unanime » ; et l'on devine que, si son rapport n'est point agréé, il sollicitera l'éloquent témoignage de tous les petits écoliers français ; quel référendum !...

Les petits écoliers français ; et il n'oublie pas non plus les jeunes Annamites :

Quelles réflexions peut se faire un jeune Annamite auquel on enseigne dans nos colonies que l'écriture est l'art de « retracer la parole par des signes convenus » (Académie), et auquel on apprend que, pour écrire oiseau, on emploie un o, un i, un 5. un e, un a et un u, alors que pas un de ces sons ne se fait entendre dans le mot oiseau'^.,.

Je ne sais pas comment Ferdinand Brunot se propose d'écrire oiseau désormais. Oizo, probaklement. Pour zo, c'est à merveille. Mais of? On n'entend ni Vo, ni 1'?*. Donc il faudra que Brunot veuille bien inventer une lettre nouvelle, une lettre oi. Je suis sûr qu'il y réussira, car il est ingénieux.

Et le jeune Annamite racontera, sans doute,

à la jeune Annamite : — Brunot nous a dessiné une lettre oi, qui facilite extrêmement notre existence.

Et la jeune Annamite répondra au jeune Annamite : — Oui, c'est un précieux Occidental que ce Brunot; mais pourquoi met-il un t au bout de son nom?

— Je ne sais pas. avouera le jeune Annamite.

Et il y aura encore de l'incertitude là-bas.

La grosse affaire, pour Ferdinand Brunot. c'est que l'orthographe est, en quelque sorte, cléricale Voyez :

Ici nous sommes en plein mystère, dans le mystère orthographique, qui est parce qu'il est. Là aussi, il y a un dogme que l'enfant doit recevoir sans discussion. Et c'est par là que l'enseignement orthographique doit être surtout condamné !

Cela est délicieux, vraiment. Un dogme !... Un dogme, un mystère, — bref, une religion... Cléri-

calisme, obscurantisme, horreur!... Quoi! vous ordonnez à de petits penseurs libres d'écrire un mot comme ceci, pas autrement? Ah! ah! que faites-vous de la liberté de leur pensée ? Avonsnous pris la Bastille pour que, etc..

Si Ferdinand Brunot allait jusqu'au bout de sa fière théorie républicaine, il frémirait. N'ensei- §^ne-t-on pas aux bambins de nos écoles que la terre tourne autour du soleil ? De quel droit leur enseigner cela, si peut-être leur pensée libre aimerait mieux admettre que le soleil tourne autour de la terre? Obscurantisme!... On leur enseigne que Louis XIV fut roi de France. Mais, s'il leur plaît davantage de croire que Louis XIV fut empereur de Chine vers le temps où Confucius inventait le porc rôti, de quel droit le leur interdire ? Despotisme ! . . . On leur enseigne que deux et deux font quatre et que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. Mais, s'ils souhaitent d'estimer que deux et deux font quatre-vingt-neuf ou, mieux encore, quatre-vingttreize et de trouver la ligne doite comparable au

chemin de l'école buissonnière, au nom de quel Dieu, au nom de quel ténébreux démiurge, allezvous leur interdire ces opinions particulières ? Tyrannie ! . . .

On viole les consciences, — et Brunot ne réclame qu'au sujet de l'orthographe?... Oh! le petit réformateur, oh ! le petit et le timide démocrate, oh ! le petit et le pauvre démagogue!... Je les comprends, ces électeurs républicains qui ne choisirent pas Ferdinand Brunot pour le représentant de leur rêve ! . . .

Avant d'énoncer les réformes qui lui sont douces, Ferdinand Brunot raconte sa pliilosophie, sa sociologie et sa politique, — enfin, son idéologie, si Ton peut dire.

Une question se pose, qui est de savoir quels sont les droits de l'Etat sur l'orthographe.

Les droits de l'État? Mais ils sont magnifiques, les droits de l'État! Et c'est-à-dire qu'il

faudrait, pour les nier, être un libéral abominable ; et qu'est-ce qu'un libéral, sinon un réactionnaire ? Ferdinand Brunot n'encourra pas un tel reproche et les citoyens ministres seront contents de lui.

Voyez.

Les réformateurs s'étant mis en tête d'embellir l'existence des écoliers et de leur sacrifier l'orthographe française, on leur dit : — Ne faites pas cela ; mettons que l'orthographe ne sera plus la clef de voûte des examens et mettons qu'il sera permis aux petits primaires d'écrire à leur façon, mais ce n'est pas une raison pour détraquer notre vocabulaire 1 . . .

Il serait pénible pourtant qu'on dût supprimer tout ce qu'un écolier ne peut apprendre à l'école primaire.

Non!... Brunot ne veut pas que subsiste une « orthographe correcte », comme il dit en son langage radical-socialiste. Il ne le veut pas. Il devine que, si l'on maintient une « orthographe correcte », les administrations, l'industrie, le

commerce exigeront la connaissance de cette orthographe. Alors, il faudra bien que Fécole primaire l'enseigne, — « sous peine de se vider et d'offrir sa cKentèle presque entière aux écoles libres »...

Les écoles libres réussissent-elles donc à enseigner l'orthographe? Il est donc possible d'enseigner l'orthographe? Mais, si l'on enseigne, — en ces écoles monstrueusement libres^ — l'orthographe, est-ce au détriment du reste? Et alors, les industriels, les commerçants choisiraient leurs employés parmi ces petits cléricaux qui n'auraient pas appris à l'école autre chose que l'orthographe? Et les parents continueraient à pourvoir leurs enfants d'une éducation qui les empêcherait de gagner leur vie, qui les abrutirait, les ferait mourir de faim?

Tout cela ne vaut pas la peine d'être discuté. Seulement, Ferdinand Brunot trouva l'occasion bonne de montrer que l'enseignement libre le dégoûtait et qu'il était un fameux républicain. C'est à la faveur de telles séductions, puissantes

sur l'esprit ministériel, qu'il espéra faire passer sa réforme.

L'État, l'État, vive l'État !.. .

Le citoyen Brunot n'aime pas la liberté ; mais il aime l'égalité. 111' adore. C'est le caractère de tous les démagogues.

Il ne veut pas que l'orthographe soit « la propriété de quelques-uns » et crée a une distinction entre les Français »...

... Une distinction artificielle et vaine; mais estelle plus vaine que celle qui repose sur la façon de saluer ou sur la coupe d'un vêtement?...

Que cela est gentiment diti Cette « distinction » qui « repose » sur une « coupe » et sur une « façon », voilà de quoi gagner la confiance des foules. La prochaine fois qu'il se présentera, le citoyen Brunot sera élu. Mais, en attendant, il a bien raison de réprouver toute sorte de mandarinat, — car il ne serait pas mandarin, vraiment.

Il dit :

On fait deux classes, l'une qui possédera certains secrets de l'art d'écrire, l'autre qui ne les posse'dera

pas : on crée, au vrai sens du mot, un mandarituit. Il suffit, en ve'rite', de signaler ce danger pour que quiconque a le souci de Tavenir de la démocratie renonce à une aussi fâcheuse erreur.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de signaler autrement le comique de ce petit morceau. Ferdinand Brunot est un auteur gai, mais sans le vouloir.

Il écrit encore :

La République a besoin, plus qu'aucun des gouvernements qui l'ont précédée, puisqu'elle repose sur la libre discussion des idées et des hommes, que partout les choses de la vie politique et sociale puissent directement^ sans obstacle d'aucune sorte, parvenir à la connaissance et s'imposer à la réflexion des plus humbles. . . Le Gouvernement ne peut se désintéresser de ce qui facilite ou retarde cette expansion nécessaire...

Et encore :

Le ministère a le droit incontestable et incontesté d'enseigner dans ses écoles ce qui lui plaît.

Mais oui, mais oui!... N'offensons pas les ministres. Et, s'il leur plaît d'enseigner, dans

« leurs » écoles, que le soleil tourne autour de la terre, que deux et deux font plus de quatre ou beaucoup moins, et que Louis XIV régna sur le royaume du Milieu, ce n'est pas le citoyen Brunot qui les en empêchera : il est, pour cela, trop loyaliste.

Continuons de parcourir son rapport. On a pu voir déjà que c'est Tœuvre d'un républicain véritable, sinon d'un écrivain le moins du monde.

Voici maintenant ce philologue démocrate occupé à démontrer que l'orthographe est une invention récente, une invention du dix-neuvième siècle.

Pour cela, il cite quelques lignes d'écrivains antérieurs à cette époque; et, de leurs fautes d'orthographe, il profite abondamment. Il fait deux groupes des exemples qu'il a choisis : « D'abord les rois, les reines, les grandes favorites »; puis, « passons aux écrivains ».

Citer d'abord les rois et les reines, ce n'est pas le fait d'un bon républicain. Sans doute Ferdinand Brunot aurait-il rougi de respecter ainsi la hiérarchie de l'ancien ré aime, s'il n'avait eu l'occasion de joindre à ces conducteurs d'hommes les « grandes favorites » qui sont, comme personne ne l'ignore, la condamnation de la monarchie ! . . . Il ne faut pas oubHer que Montesquieu a, par

avance, fait aux républicains cette farce, de leur infliger l'obligation de la vertu.

Quoi qu'il en soit, on lira, je pense, avec plaisir, la liste de ces « rois, reines et grandes favorites » : la voici, très exactement, complète et dans l'ordre où elle nous est donnée par le hardi réformateur : Henri IV, Gabrielle d'Estrées^ le roi Louis XIII, Colbert, Louis XIV, madame de Montes? an, LA PRINCESSE DES Ur-SINS, LE ROI LoUIS XV, la REINE SA FEMME, MiRABEAU, DaNTON, LE GÉNÉRAL

Bonaparte.

Bien!... Les rois : Henri IV , Louis XIII, Louis XIV et Louis XV. En fait de « grandes favorites », nous avons ici : Gabrielle d'Estrées,

madame de Montespan et, si ron veut, la princesse des Ursins. Seulement, « les reines » ne sont qu'une : « la femme de Louis XV » . Quant au général Bonaparte, à Colbert, à Danton et à Mirabeau, on se demande si le hardi réformateur les compte parmi les rois, les reines ou les grandes favorites... Pendant qu'il est en train de réformer, pourquoi s'en tenir à l'orthographe? Et je conçois qu'un penseur libre ait l'ambition de secouer l'histoire aussi.

D'ailleurs, il ne faut pas croire que le citoyen Brunot, en citant ces noms historiques, se cherche des ancêtres et veuille s'appuyer sur la tradition... La tradition, qu'est-ce que c'est? — Une chose réactionnaire ! . . .

Non, non, dit-il, « ici comme en toutes choses, l'humanité va vers l'avenir et non vers le passé » î...

Cette formule, où on devine qu^il a mis tout son zèle républicain, toute sa ferveur radicale-socialiste, je l'aime, parce que ni M. Homais, ni Bouvard, ni Pécuchet n'en ont trouvé de plus belle.

Oui, l'humanité va « vers l'avenir » et, ayons le courage de le dire afin d'être compris de tous, « non vers le passé ». Cela est vrai. L'homme oui affirme cela ne craint pas de contradicteurs. Il est en possession d'une vérité confortable et il n'a peur de personne. On voudrait le prier un peu de laisser l'orthographe tranquille; mais il répond : « L'humanité va vers l'avenir » . On bougonne ; mais il ajoute : « Et non vers le passé!... » Qu'objecter encore à un dialecticien qui s'est armé d'une telle certitude?...

Cependant, à ce dogmatisme succèdent, hélas! les aveux. Ferdinand Brunot, qui a l'âme gaillarde d'un réformateur autocratique, s'est vu par les circonstances réduire à la fonction plus humble de rapporteur. Il n'a pas fait tout ce qui lui chantait; mais il a dû tenir compte aussi d'une commission dont il rapportait les idées. Il le confesse, avec chagrin.

Et voyons comment travailla cette commission à laquelle un ministre léger confiait le vocabulaire français.

Ferdinand Brunot, parmi les membres de cette commission, avait ses idées à lui. Il préconisait une réforme qui, « appuyée sur des principes scientifiques inébranlables », — ô Ferdinand Brunot, quelle imprudente parole 1 et quel dogmatisme de vain primaire! — « supprimerait à jamais la question de l'orthographe... »

Supprimer à jamais une question?... o Ferdinand Brunot, quelle extraordinaire intempérance de vos espoirs!...

Il demandait qu'on mît « en harmonie parfaite » — quoi? — « la langue et la forme écrite de la langue ».

Bref, son désir à lui, son vrai désir, c'était le phonétisme. On connaît cela!...

Voici un fort brillant exemple d'écriture phonétique. Il a été cité par un très bon défenseur de l'orthographe, M. Marcel Boulenger, qui l'a em-

prunté lui-même à un maître de conférences de l'Université de Grenoble, M. Rosset :

LALBATROS

Sùvâ pûrsamuzé lezoma?dekipàj Prénœdezalbatrôs, vostœzwazôdemêr, Kiswivœtêdolâkôpanôdœvwayàj Lœnavirœglisâsùrleguf rœzamér .

Apènœlezontildepôzésùrleplâc Kœserwâdcplazùr, maladrwazeôtœ Lèsôepitœzœmâlcergrâdœzèlœblâc Komffdezavirô trenérakôtédœ.

Les personnes qui auraient de la difficulté à comprendre ces lignes sont averties que voilà, en écriture phonétique, V Albatros de Baudelaire.

l'albatros

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers, Qui suivent, indolents compagnons de voyage, Le navire glissant sur les gouffres amers.

A peine les ont-ils déposés sur les planches, Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux, Laissent piteusement leurs grandes

ailes blanches, Comme des avirons, traîner à côté d'eux.

Donc, Ferdinand Brunot rêvait d'organiser en France l'orthographe phonétique. Mais, impossible, en un temps réactionnaire comme le nôtre!... Ferdinand Brunot regrette amèrement le temps où la nation, « dans un élan de jeunesse confiante, prétendant se rajeunir tout d'un coup », réformait le système des poids et mesures.

Quelle amertume. Mais aussi, quel badinage ! . . . Si notre temps était vraiment réactionnaire, Ferdinand Brunot serait-il réformateur?. . . Non, notre temps et Brunot « vont vers l'avenir » .

En tout cas, la voici, cette commission qu'un ministre avait nommée et de laquelle Ferdinand Brunot fut le rapporteur. Le rapporteur assure qu'il y avait là des hommes de science et de bonne volonté; mais il y manquait « des hommes de pratique », c'est-à-dire des instituteurs, « victimes quotidiennes de la superstition orthographique », et des protes d'imprimerie. D'ailleurs, Ferdinand Brunot avoue que le projet de réforme a subi « le sort de toutes les œuvres collectives, ballottées entre les décisions hardies et les reculs

apeurés par les fluctuations d'une majorité que l'absence d'un seul membre dans cette commission, ou trop grande ou trop petite, suffisait à déplacer ». Il n'est pas facile de démêler, dans ce charabia, l'idée principale ; mais on y arrive ; les membres de la commission n'étaient ni d'accord ni bien assidus aux séances...

Et le citoyen Brunot se rend compte de « ce qu'un travail ainsi conduit a forcément d'incomplet et de contradictoire »...

Quoi?... Mais c'est la condamnation du régime parlementaire que formule, sans en avoir l'air, notre radical-socialiste. Il aurait voulu travailler seul, arranger les choses comme il l'entendait, décider sans se préoccuper d' autrui... Notre démocratie est ainsi toute pleine de petits empereurs mécontents.

Ferdinand Brunot se plaint de ce que l'orthographe phonétique, son orthographe, ait été, comme il dit, « écartée sans discussion et, pour ainsi dire, par prétention ». Il se désole d'être une sorte de réformateur manqué; le système

que les commissaires ont adopté et qu'ils lui ont donné la charge de préconiser, il l'appelle encore une « cacographie ».

Il s'agissait pourtant de savoir si on allait procéder à des réformes d'ensemble — c'était beaucoup au gré de plusieurs, — ou seulement faire des retouches — c'était bien peu au gré des autres. La majorité n'étant pas composée de théoriciens, tant s'en faut, on se décida à trancher suivant les cas et les espèces, sans prendre de résolution générale.

Autant dire qu'on n'a pas fait grand'chose de bon. Je le crois volontiers, mais pour de tout autres raisons que Brunot. Quoi qu'il en soit, je ne sais pas si rapporteur fut jamais de plus mauvaise humeur et jugea plus sévèrement l'œuvre commune.

Donc, on vota sur des accents circonflexes ou graves, sur de doubles lettres et sur des dérivations grecques. On vota au hasard d'une inspiration capricieuse. L'infortuné rapporteur essaye de mettre un peu d'ordre en tout cela.

Il le fait avec un pédantisme étonnant, puéril

et délicieux. Il classe, il classe. Il établit de petits compartiments et tâche de ne laisser vide aucun d'eux. Il invente des distinctions, des catégories et des sous-catégories. C'est une plaisante merveille ! . . .

Il annonce ce qu'on fait, et aussi ce qu'on ne fait pas, même si ce qu'on ne fait pas ne pouvait raisonnablement venir à l'idée de personne.

Exemple. Il y a, dit-il, la voyelle ouverte, la voyelle moyenne, la voyelle fermée et, quelquefois, la voyelle nasale. La voyelle nasale, c^est en dans à jeun. Et il ajoute :

Aucun signe n'est usité en langue française pour marquer les nasales. Nous n'en proposons point.

C'est encore bien heureux, que ces simplificateurs n'aboutissent pas à imaginer un nouvel accent!...

Yoici l'essentiel de la réforme :

1" On ne mettra plus jamais de circonflexes sur

i, u, OU, eu, ai, ex, oi. On n'en mettra plus, à l'imparfait du subjonctif, sur Va qui précède le t final.

N'importe I... S'il leur faut absolument cela et si la République a besoin de ces suppressions de circonflexes, allons 1 . . .

2° Œ disparaîtra, dans les mots qui viennent du grec et sera remplacé par e. On écrira écuménique. M. Brunot en paraît content.

3° On écrira pié, au lieu de pied, ce qui est une grande conquête de l'esprit moderne sur les ténèbres de l'ancien régime.

4° / sera substitué à?/, dans tous les mots scientifiques venus du grec.

Évidemment, c'est quelque chose; mais, pour M. Ferdinand Brunot, c'est peu.

Ahî songe-t-il, le son i s'écrit : i dans pipe, ï dans maïs, y dans rythme, ey dans whiskey, î dans gîte, ic dans cric, ici dans amict, id dans nid, ie dans fantaisie, il dans coutil, is dans logis, ist dans Jésus-Christ, it dans habit, its dans puits, ix dans prix, iz dans riz, y s dans pays!...

— Eh ! bien, va-t-on lui répondre, qu'est-ce que ga peut bien vous faire?

Ça peut lui faire qu'il s'est établi simplificateur de Tortho-graphe et que, dans ces conditions, il lui est pénible de compter dix-sept « graphies » d'un même son, sans que frémisse le moins du monde une commission de réformes nommée par un ministre républicain.

Il énuméra ses dix-sept « graphies » .

La commission lui répondit quelque chose comme :

— C'est bon, c'est bon!... Désormais, on substituera i à xj dans les mots scientifiques venus du grec... Mais ne vous frappez pas, Brunot. Laissez wliiskeij à d'autres ; amict et Jésus-Christ sont des mots cléricaux, étrangers au vocabulaire d'un penseur libre comme vous. Restent quatorze « graphies » ; ce n'est pas trop, Brunot, ce n'est rien ! . . . Du courage, mon ami I . . .

5" « En vertu du principe de francisation, on propose de sup-primer Vh de liulan, qui, du reste, n'existe plus en allemand. »

Bien ! . . . Mais, avant de franciser des mots étrangers, il faudrait ne pas écrire francisation^ qui est barbare.

6" On écrira euf^ heuf, euvre, maneuvre.

Pourquoi? — parce qu'on écrit neuf et couleuvre.

Puis :

Elle (la commission) décide ainsi que vœu sera conformé à aveu, pour qu'on ait le rapport si simple et si juste :

veu vouer

aveu avouer Elle propose même de compléter la série en ajoutant neUj car neu est à nouer ce que aveu est à avouer.

Neu est à nouer ce que aveu est à avouer. Oui; et veu sur aveu égale vouer sur avouer; et veu multiplié par avouer égale vouer multiplié par aveu. Oui, oui, oui î . . .

Que M. Jourdain eût aimé celai et qu'il eût mieux aimé que tous les autres ce maître à faire des fautes d'orthographe scientifiquement!...

Euf pour œuf, veu pour vœUj, neu pour nœud, voilà

quelques-unes des plus grandes victoires qu'ait remportées Brunot auprès de ses collègues. Mais ils n'ont pas voulu lui accorder euil pour œil^ ni ceur pour cœur... « La commission, dit-il, n'a pu s'y résoudre... »

Et il est vrai qu'on se demande pourquoi ces commissaires accordent eufei non euil.

Euf est une politesse qu'on a faite à Ferdinand Brunot, le refus d'euil est un scrupule qu'on a eu... Ou bien, peut-être, le jour qu euf fut voté, manquait-il un brave homme de commissaire un peu conservateur. Ainsi, le chiffre de la majorité s'abaissait; et Ion en profita sans doute pour faire passer euf^ beuf. neu, etc. Mais le brave homme arriva tout juste assez tôt pour sauver œil. . . Ce doit être cela!...

7° On écrira enmener, au Heu {Remmener ; et, de même, enporter. enhourher.

8° On émvdipan, au lieu à^ paon', fan, au lieu de faon; tan, au lieu de taon.

9" « Partout où le son de a nasal est précédé du son i, il sera écrit par a. » Exemple : citant ^ expé-

diant, inconvéniant, ingrédimit^ récipiant, impatiance, audiance. . .

Pourquoi? — Parce que Ferdinand Brunot craint de se tromper, quelque jour, et de prononcer client comme il vient, le pauvre I ... Et il le raconte î . . .

10" On ne mettra plus jamais d'5 à fonds.

Pourquoi?...

Ferdinand Brunot ne cache pas que fond et fonds sont bel et bien deux mots, qui ont donné des dérivés distincts... Seulement, c'est l'Académie qui l'a proposée, cette réforme. Et Ferdinand Brunot, narquois, écrit :

C'est abandonner en réalité le principe qu'on maintient si fortement ailleurs, car il existe bel et bien deux familles distinctes...

Néanmoins, la commission ne peut qu'accepter une réforme qu'on lui offre, même si elle viole des principes qu'elle n'a pas voulu attaquer, mais qu'elle ne saurait prendre à tâche de défendre.

Cette réflexion désinvolte et saugrenue suffit à caractériser l'esprit avec lequel fut entreprise et menée cette réforme orthographique.

Les innovations précédentes ne sont pas bien graves à côté de celles que voici. Celles que voici montreront l'absurdité malencontreuse à laquelle nos philologues républicains aboutissent.

On pouvait imaginer pis : c'était Fidée du citoyen Brunot. Encore le citoyen Brunot, avec son orthographe phonétique, appliquait-il rigoureusement un principe; un détestable principe, oui, mais un principe, — tandis que l'œuvre de la commission, telle qu'il nous la présente, est la niaiserie même, en outre.

Il y avait, d'une part, le citoyen Brunot, qui voulait tout saccager et, d'autre part, la commission qui était animée d'un pareil désir, mais qui n'osait pas. Alors, des dialogues qu'eurent le théoricien farouche et ses collaborateurs pusillanimes, il est sorti on ne sait quoi de comique, de monstrueux et de pareil à cette chimœrabombinans in vacuo, dont nos ancêtres s'eflaraient. Ils ont

supprimé les règles anciennes et ils les ont remplacées par d'autres règles tout aussi nombreuses, tout aussi dénuées de simplicité logique, tout ^ussi difficiles à connaître et qui ont le tort de ne dépendre que du bon plaisir d'un aréopage peu qualifié.

Ahl ils ont bien travaillé, les commissaires institués par un ministre d'avant-garde î .. . Cet homme d'État leur a livré le vocabu-

laire français : ils Font bouleversé, avec un beau zèle. Ce ne sera pas l'une des moins abominables besognes <\ne doive notre temps à nos plus falots énergumènes.

Le citoyen Brunot plaint « l'effort de mémoire véritable » qu'il faut pour « retenir par cœur les sept mots en ou qui prennent x au pluriel ». Désormais, bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou ^i pou auront leur pluriel en s. Et, d'une manière générale, x cessera d'être employé à la place de s à la fin des mots...

La commission a la volonté très ferme de donner «cette réforme aux maîtres de Técole primaire.

Formule excellente et formule bien significative!... Chers instituteurs, porte-flambeaux de la démocratie, c'est pour vous que nous avons travaillé ; c'est à vous que nous offrons le saint sacrifice de l'orthographe. Nous vous donnerons bien autre chose ; ce qui vous gène, nous le supprimerons; de sorte que, débarrassés de l'orthographe^ bons camarades, vous aurez tout le loisir d'enseigner à vos bambins innocents le profitable radicalisme socialiste; — même, il vous restera du temps pour le soin de vos petites aJBPaires électorales!...

Il paraît qu'il est très difficile d'écrire je prends et je peins, je couds et je résous, il prend et il craint. . . « C'est une des croix qu'un pédantisme mêlé d'ignorance impose aux enfants... » Une croix!... n y avait encore une croix à l'école?... Ah! la Lanterne l'ignorait; mais le bon lanternier Brunot l'a trouvée : il la supprimera et comptera parmi les laïcisateurs.

Voici :

(Désormais), tous les verbes français qui ne sont pas de la première conjugaison ou qui n'empruntent

pas leurs formes du pre'sent à cette conjugaison, comme le font j'offre ou je cueille, sont termine's à la troisième personne du présent de l'indicatif par t : il finit, il voit, il rent.

Mais comment Brunot peut-il bien supporter que des verbes qui ne sont pas de la première conjugaison empruntent à cette conjugaison-là le présent de leur indicatif?... C'est irrégulier; c'est du désordre!... Comment Brunot borne-t-il sa réforme à la petite question de l'orthographe, quand la syntaxe est capricieuse?... Oh! le réformateur étroitement spécialisé ! . . .

Il aurait encore une idée, pendant qu'il y est; il aurait une idée volontiers... Ce serait que les verbes en dre perdissent leur d aux trois premières personnes du singulier de l'indicatif présent. On écrirait : je rens, tu rens^ il rent... Mais il néglige de nous dire si, là-dessus, les commissaires ont été de son avis.

Autre chose. Ça ennuie FertUnand Brunot. que « beaucoup de mots de provenance grecque aient un h qui représente l'esprit rude : holocauste,

hyperbole... » Ce doux esprit n'aime pas Tesprit rude.

Mais :

La commission, ne voulant point rendre les recherches dans les dictionnaires existants trop difficiles, propose de laisser h grecque facultative : olocaustej comme olographe, ou bien holocauste.

Admirable raisonnement! Désormais, on ne saura plus où chercher (h)olocauste. Il faudra premièrement vérifier que le dictionnaire où l'on cherche est antérieur à la réforme; et, s'il est postérieur à cette réforme, comment se rappeler qu'il a, ou non, adopté F « h grecque » : si on le sait, on sait déjà l'orthographe du mot.

Quant à Vh latine, elle est maintenue :

Pour 1'^ latine, les préjuge's étymologiques, la crainte de de'-ranger trop de mots de leur ordre alphabétique l'ont emporté.

On le voit, le rapporteur ne perd aucune occasion de flétrir la timidité de ses collègues et de les tourner en dérision. Notons, d'ailleurs, qu'ils lui

ont fourni toutes les occasions possibles pour cela. Il les a, de grand cœur, saisies. Et il les arrange bien, ses camarades, complices dénués de la bravoure qu'il fallait pour faire le coup. Il se venge.

Bref, on écrira herbe, homme, ainsi qu'à présent.

En somme, le petit écolier naïf auquel songe quasi paternellement Brunot, cet ignorant et doux écolier devra, pour décider qu'un mot est pourvu — ou bien ne l'est pas — d'une h initiale, se demander d'abord si cette h serait latine ou grecque. S'il sait le latin et le grec, il n'est donc plus ce gamin qui apprend l'orthographe. S'il ne sait ni le latin ni le grec, il ne pourra résoudre le problème...

C'est ainsi que ces bons réformateurs populaires simplifient la tâche de l'instituteur ! . . .

Comment ne pas reconnaître ici, dans cette aventure particulière, la méthode habituelle de nos démagogues? Tout ce qu'ils font — ou prétendent faire — pour le peuple aboutit à de pareilles absurdités. Un exemple serait la fameuse

loi dite du repos hebdomadaire. La plupart des ouvriers la détestent. Et il y aurait bien d'autres exemples à citer, si l'on voulait. Ce que nos démagogues font pour le peuple ne sert au peuple aucunement et quelquefois lui est désagréable. Mais que leur importe? Ils se sont donné l'air d'aimer le peuple et de travailler pour lui. Cet air est tout ce qu'il leur faut.

Ferdinand Brunot se recueille et songe... Ce n'est pas une petite affaire!

Il songe :

P s'écrit;) dans soupe, b dans abcès, obscénité, observer, pp dans trappe.

Hein? dira-t-on.

Quelle aventure I... Ferdinand Brunot prononce-t-il donc apcès, opcénité^ opserver? Sans doute.

Eh! bien, cela le regarde!... Mais il voudrait

qu'on écrivît comme il prononce... C'est exigeant!... Si, par hasard, — sait-on jamais? — il prononce / les deux r de corridor, ainsi que font certaines personnes de qui la démocratie a l'aimable devoir de se préoccuper, faudra-il qu'on écrive colidor, à partir de lui?...

Sur la question du p qui s'écrit p, ou b, ou pp, la commission n'a point marché. Ferdinand Brunot en est fort mécontent :

La commission ne propose pas ici d'assimilation du b; elle ne demande pas qu'il soit changé en p devant une sourde.

Devant une sourde ! . . .

Il est furieux. Et il raconte, en note, qu'il prononce, lui, absent comme soupçon, — qu'y peut-on?...

Mais on n'écrira plus jamais deux pp ni deux bb de suite à la finale ni dans le corps d'un mot. Cela, c'est un succès du rapporteur. On écrira opression, apauvrir... Quelle chance! dit-il en luimême.

Il se recueille encore; et, ce qu'il trouve, cette fois-ci, est particulièrement comique :

La semi-consonne w s'e'crit o dans moine, coi; u dans guano, quadrupède; ou dans ouij couard; w; dans waterproof, wattman.

Qu'est-ce que c'est que ce galimatias?...

Mais voici Ferdinand Brunot tout à fait hors de lui... La commission, cette fois encore, n'a point marché. Alors, voyez comme il se fâche :

La commission, s'étant interdit toute création de signes, se retranchait par là même le pouvoir de trouver une solution à ces questions.

Les déformations de la langue continueront leur train; suivant la conception régnante, Porthographe a pour effet de les causer, mais non pour mission de les empêcher ! . . .

Comment la création d'un signe nouveau pour représenter cette mystérieuse, pédantesque et artificielle « semi-consonne w » empêcherait-elle la langue de se déformer? et conmient les déformations de la langue continuent-elles « leur train » faute d'un signe pour représenter cette

« semi-consonne »?... Cela, on n'en sait rien. Et l'on dirait que Ferdinand Brunot plaisante. Mais ce n'est pas son genre... Simplement il est en colère.

C'était sa coquetterie, à cet homme, d'inventer une lettre ou deux. Il voulait se présenter au lointain avenir comme l'inventeur d'une ou deux « graphies ». On l'a privé de cet orgueil I...

Il s'est un peu rattrapé sur les labio-dentales, affirme-t-il.

Ainsi, \e ph doit disparaître. Pour agréer à Ferdinand Brunot, si l'on est soucieux de lui plaire, on écrira : anfibie, sinfonie. Et puis, « à la fin des mots, /"ne se doublera jamais devant r, / suivies de e muet ». C'est-à-dire qu'on écrira sifler, soufle et chifre. Et même, pendant qu'on y est, on supprimera dans tous les cas la double f. Et puis, on écrira aiUone^ et il done^ et un ènemi...

A vrai dire, sur la question si grave du double n, la commission a encore barguigné :

La commission ne veut pas de la réduction obligatoire de nn à n\ elle propose de laisser écrire librement année, bannière ou ance, banière.

Pourquoi la commission, si hardie au sujet à'autone, est-elle si craintive au sujet à'anée?... On saura bien des choses: il y a bien des joKes choses à savoir: — mais, cela, on ne le saura jamais.

De même, « on n'a pas osé écrire solanel... » Pourquoi, pendant qu'on y était?... Solanel semblerait se rapporter à soleil.^ comme, par exemple, solanée. Ce n'est pas du tout son étymologie et cela fausse l'apparente signification du mot... Sans doute; mais qu'est-ce que ça peut bien faire à la commission et pourquoi, sur ce point particulier, se montre-t-elle plus craintive qu'ailleurs?... A sa désinvolture impertinente, elle ajoute les inconvénients de la poltronnerie. Il fallait aller jusqu'au bout de l'absurdité, pour

avoir au moins un pelit air cynique et un peu fier. L'arrogance qui capitule ne vaut rien.

Mais on écrira téâtre, téorie, parce que voilà des mots qui viennent du grec, — et les mots qui viennent du grec sont mal vus de la commission.

Le double f?...Eli! bien, t ne se doublera plus, à la fm des mots, devant un e muet, — ni non plus au milieu des mots, car on écrira désormais atenant, ateler, fiateur, etc.

Horreur! on écrit zéro, avec un z, mais on écrit usure avec un s, et dixième avec un x, et razzia avec deux z\... Comment voulez-vous que Ferdinand Brunot s'y reconnaisse ? Donc, il voulait mettre un z partout. La commission n'y a point contredit. De temps en temps, elle est fort indulgente aux facéties de son étonnant rapporteur. Toutefois, elle craint de le gâter; et alors elle a fait une restriction, que voici : « elle refuse de substituer z k s partout où la consonne est la sonore... »

Cela est, si je ne me trompe, la meilleure cocasserie à laquelle aboutit la collaboration des com-

missaires ministériels et de Brunot. Ces gaillards se sont promis de simplifier l'étude de l'orthographe; ils ont annoncé le projet d'assurer une douce existence fainéante aux enfants de la démocratie et, aux pères de ces enfants-là, mille commodités. Eh! hien, « % ne sera pas substitué à s partout où la consonne est la sonore », voilà une règle qui sera joliment facile à enseigner dans les écoles primaires, en vérité!... On en vient à se demander si désormais l'école primaire pourra recruter ses élèves autre part que parmi le§ vieux philologues radicaux-socialistes.

Les mots en lion, ou sxon, ou ^sion tourmentèrent Fesprit de notre malheureux réformateur.

Je m'associerais bien à son émoi, s'il voulait dire que les mots terminés en ation, si nombreux dans notre langue, en sont l'infirmité. Mots horribles, lourds et, pour la plupart, mal venus. Ce sont des mots savants, c'est-à-dire inventés par

des pédants regrettables; ils ne sont ni anciens, ni respectables, ni conformes au vieil et bel esprit de notre vocabulaire. Ah! si Ton pouvait peu à peu les éliminer, les remplacer par leurs prédécesseurs honorables, — des mots en aison, — notre langue, certes, y gagnerait.

Mais ce n'est pas là le souci de Ferdinand Brunot. Ce qui le gêne, lui, c'est qu'on écrive quelquefois tion, quelquefois sion, quelquefois ssion. Alors, il voudrait qu'on écrivît partout cion. La commission refusa de se réduire à l'état misérable de comicion et, jalouse de ses deux s, éconduisit le réformateur qui rêvait de la molester.

La commission, composée en majorité d'hommes dont l'esprit et les yeux sont tout pleins du latin, n'a pu s'accoutumer à l'idée

de ce changement.

Pauvre Brunot, qui n'a pu laver Fesprit ni les yeux de ses camarades I .. .

Toutefois, afin de compliquer un peu les règles du double s, la commission décide que « la réduction de ss k s ne sera possible que quand

le z sera seul en possession de traduire la sifflante sourde, généralement écrite s entre deux voyelles ». Aimable jargon! Et que la grammaire de l'avenir sera gentille ! . . .

Mais, voici que les « chuintantes » requièrent l'attention de Ferdinand Brunot. Cela est grave, auguste et comique. Silence!... Voyons Brunot qui est aux prises avec les « clmintantes ».

Il crie, il annonce :

J s'écrit j dans donjon, g dans piège, ge dans geôle.

Le citoyen voudrait qu'on mît le simple j partout. Il demande ce changement, qui est, dit-il, « bon en soi, simple, facile, pédagogique », ce changement qui « est destiné à faire entrer pour la première fois dans la réforme de l'orthographe française une application du principe rationnel vers lequel les réformes futures devront lente-

ment ou rapidement, bon gré ou mal gré mais inévitablement, s'orienter » .

C'est-à-dire qu'on aura commencé, — mon fils, par les chuintantes...

Et le reste viendra.

Désormais donc, tout j se prononcera j, et tout son;, s'écrira;. C'est quelque chose!... Mais on écrira tout de même cher avec un ch, shérif avec un sh, schisme avec sch^ et fuchsine avec chs... « Aucun changement! » s'écrie avec tristesse le rapporteur.

Cependant on supprimera le ch grec; on écrira psycologie et coléra.

On écrira bèquée, aquérir, aquiter. On écrira sacager, — on écrit bien acajou, note Brunot; — ocasion, ékimose^ acaparer... On écrira rume, enrumé, carefour, heurer, bourer, harer, halot, imhêcilitéj etc..

Voilà l'essentiel de cette réforme, qui n'est ni logique, ni claire, ni simple, ni systématique et dont le seul résultat serait de défigurer le vocabulaire français.

Arrivons aux conclusions du citoyen Ferdinand Brunot. Il déclare « très modestes » les a améliorations » qu'il offre « au Ministre » .

Ce n'est pas humilité, de sa part; on le chagrinerait, en lui disant avec courtoisie :

— Mais non, mais non; pas du tout! C'est déjà très bien, ce que vous avez fait là. Un ministre vous a chargé de détériorer le vocabulaire français; vous vous êtes acquitté de votre tâche avec un zèle qui atteste votre loyalisme...

Il serait mécontent. On sait qu'il rêvait d'une réforme plus hardie. Ses collègues, pusillanimes, n'ont pas voulu. Hélas! une sorte de vague pudeur les retenait.

Alors, Brunot dégage sa responsabilité, en affirmant qu'on aurait pu « faire plus et mieux sans dérouter le public ni soulever plus d'opposition ».

Mais la majorité de mes collègues et particulièrement ceux qui représentaient l'Administration n'en n'ont point jugé ainsi.

Honneur donc à ces administrateurs !

Le citoyen Brunot, au moment de signer son rapport, s'attend bien à soulever les protestations de l'obscurantisme. Les « ennemis de toute nouveauté », il le devine, accepteront difficilement cette réforme. Quel ennui! Si, pour se consoler, on n'avait pas Février volutionnisme, on ne serait pas un homme de progrès agréablement. L'évolutionnisme est une doctrine de consolation pour les vieux révolutionnaires qui n'ont pas réussi. Ces ratés d'un jour remettent aux siècles le soin de réaliser leurs programmes. Et, quelquefois, ils seront dupes. En attendant, leur mauvaise humeur se passe à compter vaguement sur l'avenir.

Aux amis des chères ténèbres de l'ancien régime, Brunot répond :

Autre temps, autres mœurs. La vie moderne, active, fiévreuse, a de nouveaux besoins...

Nous laissera-t-on, Tun de ces jours, tranquilles, avec cette fébrilité de la vie moderne?...

La société démocratique d'aujourd'hui n'a que faire de certaines recherches dont l'aristocratie désœuvrée des siècles classiques faisait du reste elle-même bon marché, et pour cause. Elle a oublié les porteurs de chaises, relégué au musée les carrosses, où bientôt les iront rejoindre les dernières dihgences. Et à leur

place elle attelle la locomotive et le moteur qui sont laids mais qui vont vite, qui traînent des masses, et dont personne — depuis que Barbey d'Aurevilly est mort — ne néglige à l'occasion de se servir.

Que c'est beau! Que c'est destiné, cette éloquence, à des comices agricoles! et l'on entend d'ici les ovations. La vie moderne, « active, fiévreuse », et « l'aristocratie désœuvrée », il n'en faut pas tant pour séduire un chef-lieu de canton tout entier. Reste à savoir l'action que cette éloquence-là peut avoir sur un ministre radical; c'est inquiétant : ne préjugeons rien.

De tout ce boniment du citoyen Brunot, nous ne retiendrons que ceci, c'est qu'il est pressé

d'arriver et que, pour cela, il a pris cette locomotive, la réforme de l'orthographe.

Cœur généreux!... Il voulait travailler pour la société démocratique; il lui voulait donner une orthographe pareille à une « locomotive » ou bien à un « moteur ». Il en fut empêché par ces gens qui craignent de voir « abattre les arbres de la forêt pour y percer de larges avenues, ceux qui réclament des sentiers, des venelles... voire des fourrés et des halliers » .

On remarquera ici quelque chose de la manière abondante, métaphorique et insignifiante de cet autre réformateur, le citoyen Jean Jaurès. C'est la même inutile prodigalité verbale; et c'est la même parcimonie de pensée.

Ainsi, le citoyen Brunot fut empêché par la réaction de contenter la « société démocratique »... La « société démocratique » appréciera.

Nous ne prétendons point nier la force impérieuse et tyrannique des habitudes. Des soldats habillés d'une tenue sobre, rationnelle, ont presque été hués par le public...

Il s'ap^it, croyons-nous, de ces petits fantassins auxquels le général André, — encore un homme de progrès. — avait donné des chapeaux de rapins et qui défilèrent à la revue du Quatorze-Juillet, il y a quelques années. Comme Ferdinand Brunot simplifie l'orthographe, ce général simplifiait l'armée; peu s'en est fallu qu'il ne la simplifiât par trop. D'ailleurs, ces petits fantassins, qui ne s'étaient pas exprès coiffés comme des peintres de Barbizon, le public ne les a pas hués le moins du monde... N'importe! Quand il apparente sa réforme orthographique aux idées d'un ancien ministre de la Guerre dont le renom n'est pas fameux, le citoyen Ferdinand Brunot révèle sa philosophie politique et, discrètement, réclame la place qui lui est due parmi les pires politiciens de notre temps. D'autres, avant lui, ont endommagé beaucoup de choses françaises ; philologue.

il s'est réservé l'orthographe : il aura sévi là, comme les autres ailleurs.

Il devine bien que sa réforme ne prendra pas facilement; elle « déroutera «^ dit-il, « au début ».

La lecture, ça ira; — ça ira, ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne ! — mais, pour l'écriture, ce sera plus long :

L'œil et la main sont si bien formés à la figure...

L'œil et la main formés à la figure!.., Ça ira, ça ira, ça ira, les aristocrates à la lanterne î...

... formés à la figure actuelle des mots qu'il faudra quelque temps et quelque bonne volonté à un adulte qui voudra brusquement rompre avec une accoutumance devenue presque un instinct. N'est-il pas arrivé, en effet, souvent qu'en cas d'embarras...

Kankadambara!...

... on laissait faire la main qui, spontanément, reproduisait l'orthographe usuelle? Si elle se trompe, c'est

l'œil qui avertit celui qui renonce à se guider sur le raisonnement...

Charabia judicieux ! Et vous prétendez, Brunot, que nous renoncions à de telles habitudes, à un procédé si commode?... Tout cela, pour vous complaire, ô tyran radical-socialiste, apôtre des jeunes Annamites, mais bourreau des gens de chez nous ?...

Non, le citoyen Brunot n'est pas un bourreau, n'est pas un tyran. Voyez :

Aussi, n'avons-nous point l'intention d'imposer à quiconque la nouvelle manière d'écrire.

Cette mansuétude, ô le plus doux des réformateurs, vous honore.

On craint la mauvaise humeur de l'Académie. Se décidera-t-elle à « suivre le mouvement »? C'est douteux. Jusqu'à présent, les choses d'orthographe et de grammaire dépendaient de sa

juridiction; cette fois, « la loi ne vient pas du même lieu que d'ordinaire » : c'est un ministre qui décidera.

Un ministre!... Cela impose à un politicien. Et voilà Ferdinand Brunot enchanté. Oui, c'est à un ministre, c'est à un politicien arrivé, que sont désormais soumises les choses de l'orthographe et de la grammaire. Au lieu de s'en réjouir, comme le font nos réformateurs, il faut s'en attrister, si l'on sait tous les inconvénients détestables qu'a déjà eus l'intervention de la politique dans la littérature et les arts. Autrefois, il y avait un directeur des Beaux-Arts. Ce fonctionnaire, s'il avait un peu de caractère et quelque tenue d'esprit, était capable d'une certaine indépendance ; il pouvait s'acquitter de sa besogne, qui consistait à bien administrer les Beaux- Arts, sans se préoccuper de la politique quotidienne. Aujourd'hui, il y a un sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. On l'appelle « Monsieur le Ministre » comme, dans la cavalerie, on appelle un adjudant « mon lieutenant », pour lui faire plaisir si l'on a

quelque chose à lui demander. Le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts est un membre du cabinet ministériel; il appartient au Parlement; il a des électeurs; il dépend, à la Chambre ou au Sénat, d'une majorité. Autant dire que son indépendance est limitée par des soucis qui n'ont rien d'artistique.

L'intervention de la politique dans l'orthographe, même si elle n'était pas ridicule, serait néfaste.

Un ministre de l'Instruction publique, un grand maître de l'Université ! . . . Évidemment, c'est beau. Mais il arrive, à l'occasion, que cette grande maîtrise universitaire soit un incident imprévu et hasardeux.

A lui, à ce ministre, de décréter que le brunotisme orthographique sera de rigueur à l'école et au lycée.

Pendant les premières années, dit le conciliant réformateur, on tolérera l'ancienne orthographe, dans les examens. Puis, quand les élèves formés à la nouvelle méthode « arriveront en âge (sic)

de s'y présenter », alors « la tolérance cessera ».

Reste l'enseignement libre... Penh! l'enseignement libre!... Et, dans une phrase évasive, le citoyen rappelle au ministre « la quasi toutepuissance que lui donnent les examens». Procédés de gouvernement !...

Le citoyen compte beaucoup sur le ministère :

Une entente avec les autres départements ministériels, comme les Postes et Télégraphes, et aussi avec les autres pays de langue française...

Encore les petits Annamites?...

... où la réforme est à l'étude, est nécessaire. Il est facile de l'obtenir.

De sorte que le citoyen Brunot, s'il n'a pas pour lui les littérateurs, acquerra du moins les facteurs, qui sont probablement les gens de lettres d'une « société démocratique » bien moderne.

Afin d'édifier son lecteur, le citoyen Brunot transcrit, d'après 1' « autographe original » (sic).

une lettre de Mme de Sévigné; puis il en donne la transcription conforme à Torthographe du dixneu\'ième siècle; puis il l'écrit à sa manière.

Voici r « autographe original », comme il dit :

Vous n'aues pas besoin daucune augmantation, cette inquiétude trop bien fondée pour une santé qui mest sy chère, avec labsence dvne personne corne vous, dont tout me va droit au cœur et dont rien ne mest indiferent vous pouront faire comprendre vne partie de lestât, ou ie suis, iay donc suiuy des yeux cette barque, et ie pensois à ce quelle menmenoit, et come elle sesloignoit, et combien de iours ie passerois sans reuoir cette personne et toute cette troupe que iayme et que ionore, et par elle, et par raport a vous, enfin toute cette séparation ma esté infiniment sensible, ie ne vous conte point mes larmes, cest un effet de mon temperanment.

Orthographe du « dix-neuvième siècle » :

Vous n'avez pas besoin d'aucune augmentation, cette inquiétude trop bien fondée pour une santé qui m'est si chère avec l'absence d'une personne comme vous dont tout me va droit au cœur et dont rien ne m'est indifférent, vous pourront faire comprendre

une partie de Tëtat où je suis; j'ai donc suivi des yeux cette barque, et je pensais à ce qu'elle m'emmenait, et comme elle s'éloignait, et combien de jours je passerais sans revoir cette personne et tout cette troupe que j'aime et que j'honore, et par elle, et par rapport à vous, enfin toute cette séparation m'a été infiniment sensible. Je ne vous conte point mes larmes, c'est un effet de mon tempérament.

Orthographe du rapporteur :

Vous n'avez pas besoin d'aucune augmentation, cète inquiétude trop bien fondée pour une santé qui m'est si chère, avec l'absence d'une persone corne vous, dont tout me va droit au cœur, et dont rien ne m'est indiférent vous pouront faire comprendre

une partie de l'état où je suis; j'ai donc suivi des yens cète barque, et je pensais à ce qu'elle vcî'emnenait et corne èle s'éloignait, et combien de jours je passerais sans revoir cète persone et toute cè^e troupe que j'aime et que j'honore, par èle et par raport à vous, enfin toute cète séparation m'a été infiniment sensible. Je ne vous conte point mes larmes, c'est un efet de mon tempérament.

Ah ! que prétend démontrer, au moyen de ces trois textes, le citoyen philologue? Voici : que « l'orthographe nouvelle se trouve plus près que

l'orthographe du dix-neuvième siècle de celle de Mme de Sévigné » .

Singulier souci, pour un homme de progrès, qui, tout à l'heure, nous affirmait éloquemment que l'humanité va vers l'avenir et non vers le passé!... Mais il prend, à la fin de son rapport, un ton de bonhomie charmante ; et il avoue : « la manière d'une simple femme comme Mme de Sévigné nous suffit. »

Gentillesses!... D'ailleurs, cette simple femme ne l'aurait pas toléré. Mais voyons un peu.

Dans le troisième texte, j'ai souligné tous les mots dont l'orthographe diffère de l'orthographe usuelle. Eh! bien, il y en a dix-sept : cête, persane, corne, mdiférent, pouvons, y eus, cète, enmenait, corne, èle, cète, persone, cète, èle, raport, cète, efet.

Reportons-nous, maintenant, à F « autographe original » de Mme de Sévigné : nous verrons que, de ces dix-sept mots, six sont écrits, en effet, par le citoyen Brunot comme par Mme de Sévigné ; — les onze autres sont écrits de même

par Mme de Sévigné et par V « orthographe du dix-neuvième siècle ».

Ce n'est pas de chance : le citoyen est blackboulé par 11 voix contre 6.

Mais, objectera-t-il, cette statistique est mauvaise; vous tenez compte de mots qui sont répétés plusieurs fois : ce n'est pas du jeu, chaque électeur ne dispose que d'une voix, régulièrement.

Ici, j'attribue au citoyen Brunot des scrupules électoraux qui, par le temps qui court, sont rares.

Bon principe électoral; et laissons un radicalsocialiste donner ce bel exemple à ses camarades du Sud-Ouest.

Allons!... Il y a, dans le texte du citoyen, dix mots qui diffèrent de l'orthographe habituelle : cète (employé cinq fois), persone (deux fois), corne (deux fois), indiférent, pouvons, yeus, enmenais, èle (deux fois), raport et efet. De ces dix mots, cinq (corne, indiférent, pouvons, enmenais, rapovt) sont écrits de môme par le citoyen et par la marquise ;

et les cinq autres sont écrits de même par la marquise et 1' « orthographe du dix-neuvième siècle ».

Ballottage !...

Et notez que nous spéculons sur un texte qu'a choisi, probablement sans maladresse, le citoyen, comme un apprenti politicien choisit sa circonscription. Notez aussi que nous comptons à son actif enmenais, qu'il n'ose pourtant pas écrire enmenois. Notez, enfin, qu'il nous était loisible de ne pas négliger les mots plu-

sieurs fois répétés, car on altère davantage le vocabulaire, si l'on défigure les mots dont l'usage est le plus fréquent.

De telle sorte que le citoyen s'écarte avec désinvolture de la simple vérité quand il écrit : « l'orthographe nouvelle se trouve plus près que l'orthographe du dix-neuvième siècle de celle de Mme de Sévigné ». C'est tout le contraire, citoyen; et laissez la marquise. Au surplus, ne méprisiez-vous pas « l'aristocratie désœuvrée des siècles classiques » ?...

L'orthographe du citoyen Brunot n'est pas plus celle de la marquise que son style n'est celui de cette dame. Et son orthographe n'est pas non plus celle des classes dites laborieuses (on les appelle laborieuses surtout depuis que, par leurs perpétuelles grèves, elles affirment si évidemment leur volonté de ne rien faire). Elle est une extravagante et absurde façon d'écrire, que ni l'usage ni la raison ne recommande, et qui n'a pas d'autre autorité pour elle que le bon plaisir de quelques pédants, d'un surtout.

Est-ce que les classes dites laborieuses ont plus de commodité à lire sûvâ que souvent? Il faut croire 1 puisque les plus dévoués serviteurs de la démocratie n'ont pas de plus chère idée que d'obliger tout le monde à écrire sûvâ. Mais alors, tant pis pour les classes laborieuses!...

Quant aux petits garçons et aux petites fdles

qui ont trop de peine à apprendre l'orthographe, qu'ils ne l'apprennent pas, et voilà tout.

On n'y peut rien. La langue est ce qu'elle est. Il n'appartient pas aux pédagogues, même doublés de philologues et de phonétistes, de faire qu'une langue soit ce qu'elle n'est pas. S'ils ont un

si grand souci du loisir de l'enfance, qu'ils trouvent des méthodes pédagogiques claires et commodes ; cela, c'est leur affaire.

La vérité, c'est qu'ils ne rêvent que de tout démolir, pour faire hommage de ces démolitions à leur cKentèle populaire, qui est exigeante et nombreuse. Révolutionnaires et linguistes, ils appliquent à leur spécialité leur goût de la destruction.

Voilà de pédantesques anarchistes : on demande, contre eux, des lois, — et scélérates, au besoin, — de bravées et bonnes lois réactionnaires.

L'orthographe du citoyen FercHnand Brunot sera-t-elle adoptée jamais et imposée?...

Sera-t-elle adoptée jamais et imposée par un ministre? C'est possible : en des temps comme ceux-ci, aucune absurdité, aucune extravagance n'est impossible. Durera-t-elle? Qui le sait? Si un ministre l'adopte, survivra-t-elle à ce ministre? Ou bien sera-t-elle remplacée par une autre qui aura la prédilection d'un nouveau ministre? Et les ministres, à présent, arriveront-ils au pouvoir avec des programmes orthographiques?

Tomberont-ils sur une interpellation relative aux doubles lettres ou bien aux chuintantes?...

En tout cas, voici les partis d'avant-garde lancés sur le dictionnaire, qui est la congrégation des mots.

J'ai analysé longuement et j'ai critiqué avec minutie le rapport de M. Ferdinand Brunot. parce qu'il est le plus grand effort, le plus perfide et le plus redoutable, qu'aient tenté nos ennemis, les réformateurs de l'orthographe.

M. Ferdinand Brunot avait, aux yeux des politiciens qui s'étaient institués maîtres du vocabulaire et autocrates du langage français, un certain prestige. Bien qu'il eût lui-même le caractère et l'esprit d'un politicien, les façons d'un démagogue et le style d'un primaire, on savait qu'il était philologue, qu'il avait enseigné à l'École normale et à la Sorbonne. Ainsi, ses grades universitaires donnaient à la réforme une apparence de respectabilité érudite.

Tout cela, spécieux. Car, à chaque ligne de

son rapport, il trahissait sa vraie nature et celle de son entreprise.

Les réformateurs pensèrent triompher... Pour augmenter leurs chances de vaincre, sinon la quaUté de leur victoire, ils renoncèrent, le moment venu, à leurs plus audacieuses prétentions.

Les commissaires furent, en général, plus circonspects que le rapporteur. Ils ne sont pas responsables de toutes les excentricités auxquelles celui-ci s'est livré, — sans l'agrément de ses collègues et à leurs dépens. Mais, au surplus, tant pis pour eux! Ils n'avaient qu'à se méfier davantage du bel esprit révolutionnaire qui les compromettait; ils n'avaient qu'aie surveiller. Trop nonchalants, ils n'ont tenu que sept séances... Tant pis pour eux!...

En fin de compte, avant de tenter le coup décisif, la commission, peureuse, décida de ne

l'éclamer que quatre simplifications principales... au prix de ce que voulait Brunot, ce n'était rien.

Ces quatre simplifications principales, les ^'oici :

1" Le pluriel serait toujours indiqué par un s. On écrirait : de clous y eus.

2° Le g qui se prononce j serait remplacé par an j. On écrirait : les hones jens.

3° On écrirait : les bones jens, parce qu'en effet les doubles lettres seraient supprimées. On écrirait : les inlajois.

4' Les mots d'origine grecque seraient « francisés ». On écrirait : le téléfone, le télégrafe, la ftlosope.

Et ce serait joli!...

Ces quatre simplifications méritaient bien, on le voit, leur qualificatif de « principales ». Elles suffiraient à un chambardement déjà considérable. Toutefois, elles n'étaient que quatre. Ainsi avait été réduite, par les soins de la commission, qui n'était pas tranquille, la folie ambitieuse du

citoyen Brunot, jentil filologue^ ilustre profèseur, mais gramairien iréfléchi.

Le grand espoir des réformateurs était dans le gouvernement, au moins radical.

Les commissaires avaient été institués par M. Combes, qui disloquait tout et qui disloquerait, de tout cœur, l'orthographe. C'était lui, ce hardi ministre, qui, le premier, avait voulu pourvoir d'une excessive autorité une commission de philologues exaspérés. Le citoyen Brunot lui en sera toujours reconnaissant; et, pour marquer son contentement, il a cité M. Combes parmi les ministres « instruits » et pourquoi ne pas dire parmi les écrivains que nous ayons vus au pouvoir. C'est fort gai î... 1

Quand la réforme fut toute prête, M. Combes n'était plus au pouvoir. Mais il y avait, à l'Instruction publique, le citoyen Aristide Briand. Cet orateur socialiste, cet ancien apôtre de la grève

générale, s'était, du jour au lendemain, vu consacrer comme grand maître de l'Université de France. C'était, pour lui-même, inattendu. Quoi qu'on pense de son talent et quoi qu'on puisse aimer de ses idées, si on les aime, — pas moi ! — on accordera, i] accordera lui-même qu'il n'avait pas une préparation philologique suffisante pour discerner, dans la thèse du professeur Brunot, les sophismes qu'elle contient. Ces circonstances donnaient heau jeu aux réformateurs. Oui, ils furent, quelque temps, animés d'un légitime espoir.

Cet espoir a été déçu.

M. Briand, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, mérita, sur ce point, la gratitude des lettrés. Les amis de la langue française doivent, à tout hasard, le remercier, afin de compenser les colères qu'il a soulevées parmi les énergumènes de la philologie. S'il n'a pas supprimé une fois pour toutes le détestable péril de la réforme orthographique, du moins l'a-t-il ajourné.

Au mois de juillet lOOGj il présida la première séance de la session que tint le Conseil supérieur de rinstruction publique; et il y prononça un discours assez net pour que les réformistes en fussent très mécontents. Une désagréable surprise, pour eux, fut de vérifier que la réforme de l'orthographe ne figurait pas au bordereau des affaires que le Conseil devait étudier. Le ministre avait été saisi « trop tard » du « volumineux rapport » de M. Brunot; à peine avait-il pu le « parcourir hâtivement » : aussi ne

manquait-il pas de le louer, disant qu'une telle œuvre « faisait honneur à son auteur », dont r« érudition » ni la « science » n'étaient douteuses.

Il n'y a rien à tirer de ces politesses.

Mais le ministre, si vite qu'il eût parcouru ce rapport, avait pu remarquer « la complexité des questions » qui s'y trouvaient soulevées et « la gravité des sanctions » qui y] étaient proposées.

Bref, M. Aristide Briand ^ne se sentait pas a prêt à affronter, dès cette session, une réforme si importante ».

C'est à lui, ce n'est pas à M. Brunot, que tout cela fait grand honneur. Il a vu qu'on allait bouleverser le vocabulaire français et, si peu « réactionnaire » qu'il soit, il n'a pas eu le triste courage de se prêter inconsidérément à une telle entreprise.

Les philologues réformateurs détestent sa pusillanimité; les socialistes ont été furieux de voir un des leurs hésiter devant une réforme. Socialistes et philologues, unis en cette aventure, n'accusaient-ils pas M. Briand d'obscurantisme, pour le moins; peu s'en est fallu qu'ils ne le missent au ban de la démocratie.

Qu'il dut être déçu, le citoyen Bruno t ! . . . Pourtant, il avait fait, comme on dit, tout son possible. Il avait été, pour le ministre, la politesse et 1" obli-

geance mêmes.

Dans la « lettre ouverte » qu'il lui adressait avec son rapport, il lui disait, — après avoir

accusé rorthographe d'habituer les enfants à la croyance, au dogme, — il lui disait : « C'est d'un autre côté, n'est-ce pas, Mon-

sieur le Ministre, que l'école républicaine entend conduire les esprits! » Est-ce là, en vérité, le langage d'un homme d'étude? Un philologue sérieux ne s'abstient-il pas volontiers de telles hâbleries radicales?

Il disait encore : « Maintenant, Monsieur le Ministre, que je crois avoir levé les scrupules de convenance qui vous pouvaient venir, je ne pense pas que vous soyez arrêté par des mots, ni que vous soyez homme à vous effrayer de faire du socialisme grammatical I » Et après avoir vanté l'école de l'État, si noblement « dédaigneuse de l'orthographe », il montrait « l'école d'en face » acharnée à ses traditions.

Je ne sais pas si une réforme préconisée en ces termes servîtes n'est pas, de ce fait même, disqualifiée. La philologie a ses politiciens ; ce n'est pas ce qu'elle a de plus charmant.

Qu'il dut être déçu, le citoyen, quand échoua son entreprise, à cause de M. Briandl... Avoir longtemps attendu un ministre que n'effrayerait pas le « sociaKsme grammatical »; s'être réjoui le jour qu'arrivait au pouvoir un socialiste avéré; puis, au dernier moment, trouver ce ministre inquiet, soucieux inopinément de la tradition de la langue et visiblement désireux de ne pas compromettre son titre de grand maître de l'Université ! . . .

Ah! on touchait au succès définitif; on arrivait au dénouement souhaité... Le rapport Brunot, transmis, avec des paroles flatteuses pour le ministre, au conseil supérieur, devait passer comme une lettre à la poste. On avait, au conseil supérieur, des camarades. En outre, les timides ne voudraient pas contrarier les désirs du grand maître. La chose était bien préparée, organisée,

complotée. Crac! elle rate; et c'est un ministre socialiste qui la fait rater!...

Pauvre filologue Brunot, quèle aventure!... Et, tout en l'ajournant, le ministre le complimentait. « Trop de fleurs ! trop de fleurs î » songeait probablement le réformiste.

Et il songeait encore : — Les petits enfants des écoles n'ont pas fini d'apprendre les doubles lettres, les mots tirés du grec, Yx capable de remplacer Vs en divers cas, et le g capable, en divers cas, de remplacer le ;.

Tant mieux! que feraient-ils autrement?...

Mais, l'essentiel, c'est qu'à la date du 16 juillet 1906 le beau vocabulaire français l'avait échappé belle : il ne serait pas encore défiguré tout de suite! Les réformistes le guettaient. Seulement, pour quelque temps au moins, M. Briand les retenait et les empêchait de nuire : évidemment, il ne désirait pas d'être le ministre qui aurait permis cela!...

Tel était, en somme, l'état de la question, lorsque, le 29 octobre, à la Chambre, le citoyen Charles Beauquier se leva pour parler.

Il parla ; il ne se retint guère.

Il affirma une ou deux choses; et puis il affirma que la réforme serait des plus utiles, qui, de l'orthographe, supprimerait « les choses les plus saugrenues, les plus ridicules et les plus illogiques »... Tout de suite on sut que le langage de ce Beauquier serait redondant.

Mais il disait à ses collègues : « Messieurs, si vous simplifiez l'orthographe..., vous aurez fait une réforme des plus utiles !... » Quoi t eux?... C'est eux qui se chargeraient de ce travail?... Eux?...

Le citoyen, comme on fait toujours en pareil cas, ajouta que, d'ailleurs, il ne s'agissait pas de « bouleverser complètement notre manière d'écrire »... Non : on la bouleverserait incomplètement ; cela, pour rassurer les timides.

Le citoyen Beauquier veut qu'on supprime les règles qui sont « absolument injustifiables au point de vue du bon sens... » Si l'on se bornait làî... Comme il n'y a aucune de ces règles, l'orthographe serait sauvée.

Et puis, le papotage habituel : « chaos de règles capricieuses, et absurdes le plus souvent, chinoiseries... etc.. » Après avoir ainsi traité la grammaire, le citoyen déclara que nul député, même lui, ne savait l'orthographe. Acceptons sans faiblesse ce renseignement. Mais alors, la Chambre ne devrait-elle pas, en bonne logique, se déclarer incompétente ? Le citoyen Beauquier n'aurait-il pas dû choisir un autre sujet de discours ? A-t-il épuisé toutes les ressources qu'offre l'anticléricalisme à un vieux maçon ?...

Pour conclure, après diverses hâbleries, il

annonça que la réforme de Torthographe était « une question de patriotisme et de bon sens ».

Les députés applaudirent, pour remplacer le roulement de tambour qui, à la foire, salue un boniment bien fait.

Le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, M. Doumergue, répondit au citoyen Charles Beauquier. Il dit une ou deux bonnes choses :

M. Ferdinand Brunot rédigea un rapport qui souleva dans l'opinion publique une très grosse émotion. Le projet Brunot, comme le projet Meyer, introduirait des bouleversements complets dans nos habitudes d'écrire. Il eût fallu évidemment que tout le monde se remît à apprendre l'orthographe.

Ici, le citoyen Beauquier, fort inquiet, s'écria que non, qu'il n'en demandait pas tant, et qu'il se contenterait d'une simplification.

Pauvre Brunot, quoi qu'il en soit I . . .

M. Doumergue alors raconta ceci :

Tenant compte des observations qui avaient été présentées par M. Gréard à l'Académie française, j'ai

fait établir un projet qui supprime quelques-unes des plus flagrantes anomalies et qui aura pour conséquence d'autoriser dans les examens une plus large tolérance.

Ainsi, le ministre a, de son chef, « fait établir un projet ». Cette fois, il se dispense de réunir une commission ; l'expérience des précédentes ne Ta point engagé à tenter de nouveau l'aventure des Chaumié, des Bienvenu-Martin : c'est dommage pour vingt Brunots éventuels!...

Le projet du ministre sera « très prochainement » soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. Doumergue ne se dissimule pas que la solution à laquelle on arrivera ainsi pourra

ne pas satisfaire absolument un citoyen Beauquier ; mais elle supprimera a les anomalies un peu trop excessives » (sic) de l'orthographe actuelle...

Là- dessus, Beauquier s'agita. Il sembla éperdu... Il ne demandait pas la « suppression totale » de l'orthographe; il... Mais laissons Beauquier.

Quelques informations.

Le projet Doumergue, c'est, paraît-il, M. Gasquet, directeur de l'enseig-nement primaire, qui l'a établi.

M. Gasquet n'est pas un énergumène. Il fut hostile au projet Paul Meyer. Membre de la commission Bienvenu-Martin, il fut Fun des adversaires du projet Brunot. On Ta entendu parler sévèrement de ce papier « qui est le rapport Brunot, plutôt que le rapport de la commission » . Il se donnerait volontiers comme le disciple de M. Gréard, qui était bien un peu chimérique, un peu imprudent, mais qui fut, après tout, devant le péril aperçu trop tard, l'adversaire le plus résolu du projet Paul Meyer... Non, M. Gasquet n'est pas un énergumène ; mais il est un fonctionnaire, c'est-à-dire que l'activité de cet homme très modéré dépend des ordres qu'il reçoit de ses

supérieurs hiérarchiques. On l'a vu, pendant le ministère Combes, désolé d'avoir à fournir, à désigner du moins, la « première charrette » et puis la « deuxième charrette » des victimes congréganistes du Petit père.

Aussi la modération naturelle de M. Gasquet ne doit-elle pas être considérée comme tout à fait rassurante.

La grosse affaire, en tout cela, c'est qu'on recommence à tourmenter l'orthographe. Les philologues d'extrême gauche ne vont pas facilement renoncer à leurs frais de pseudo-républicanisme et de forfanterie pseudo-démocratique.

Et deux points sont à noter.

D'abord, on ne consultera seulement pas l'Académie. C'est pour mémoire et pour abriter son entreprise derrière une autorité rassurante, que M. Doumergue mentionne les projets de M. Gréard. Les projets de M. Gréard n'étaient

pas très bons ; et ils étaient aventureux. M. Gréard ne l'a-t-il pas implicitement reconnu lui-même, lorsqu'il s'est, plus tard, manifesté comme le plus \'if ennemi du rapport de M. Paul Meyer?... Mais M. Doumergue ne parle pas du tout de s'adresser à l'Académie, comme a fait, à son dam, M. Chaumié jadis. Le projet Gasquet sera présenté bientôt à la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, étudié par elle pendant le premier semestre de 1909 et soumis à l'approbation du Conseil pendant la session de juillet 1909.

L'Académie française, gardienne de la langue et greffier de l'usage, sera négligée. C'est un peu sa faute. Elle a été timide. Elle l'est fréquemment dans la défense de ses prérogatives, dans le maintien de ses droits et, disons-le, dans l'exercice de ses impérieux devoirs. Oui, c'est un peu sa faute î . . .

Second point : le Conseil supérieur sera le juge de ce procès.

Or, c'est un mauvais juge, et qui n'a déjà que

trop fait connaître ses opinions. Riche de professeurs, abondant en philologues, il ne contient pas d'écrivains : et la réforme de Torthographe intéresse les écrivains d'abord ; on plaisante et l'on est artificieux, quand on prétend la réduire à n'être qu'un règlement universitaire pour le programme des examens.

C'est le Conseil supérieur qui a réclamé la commission Chaumié, la commission Bienvenu- Martin. C'est lui qui a fourni de leurs pires saccageurs ces deux commissions...

Et puis, enfin, racontons une petite histoire vraie.

Le réformisme orthographique a ses toqués, ses hommes à tout faire, ses philologues ; il a aussi son apôtre. C'est M. Jean Barès.

M. Jean Barès consacre à son rêve d'une orthographe de nègres fatigués son zèle et sa fortune.

C'est dommage, que les apôtres ne choisissent pas toujours à merveille l'objet de leur apostolat. Le dévouement qu'ils emploient à défendre de mauvaises causes n'a pas toujours de mauvais résultats. Il peut, en effet, n'avoir aucun résultat : notre époque est dure, pour les apôtres. Mais on regrette que ces personnes excellentes se travail lent ainsi, plutôt que de profiter des mille agréments d'une existence oisive. En outre, il faut leur résister: il faut opposer à leur énergie une autre énergie qui les puisse empêcher de nuire. Cela fait beaucoup d'énergie dépensée en pure perte, quand le loisir serait plus doux.

M. Jean Barès est un apôtre moderne. Il sait comment on encourage les con\d étions. Certes, il prononce de chaleureuses paroles. Il a un journal, le Réformiste, où l'on fait des fautes d'or-

thographe résolument. Mais, surtout, il donne des « primes » aux personnes qui veulent bien avoir les mêmes idées que lui sur la meilleure façon d'endommager notre vocabulaire.

Ces primes sont distribuées en bel argent qui

tinte dans le gousset. Le total de juillet 1904 à juillet 1905 — je n'ai pas de renseignements plus récents — fut de 70,000 francs. Somme admirable ! Heureux apôtre qui, faisant le bilan de son activité annuelle, peut se dire qu'il a vivifié 70,000 francs de conviction!...

D'ailleurs, il n'est pas évident, reconnaissonsle, et il serait peut-être fort injuste de penser que cet argent détermine l'opinion des néophytes. L'initiative de M. Barès n'en serait que plus glorieuse ; mais avouons que la fierté des néophytes en serait un peu diminuée...

Il ne fait pas les opinions, mais il les excite ; il leur communique cette vaillance qui est un gage de succès. Si l'on n'avait que l'idéologie I...

Le philosophe Kant ne veut pas que le bonheur récompense la vertu, parce qu'alors la vertu ne serait pas désintéressée. Mais il constate — ou, du moins, il affirme — que le bonheur accompagne la vertu. C'est une coïncidence gracieuse. Il s'agit de n'y point penser. Ainsi, les partisans de la réforme orthographique reçoivent vingt-

cinq louis et ils s'écrient — avec joie, mais avec un probe étonnement : — Tiens, je reçois vingtcinq louis?...

M. Jean Barès choisit avec un grand soin les destinataires de ses apostoKques munificences. Ne gaspillons pas notre énergie î

A quoi bon primer telle concierge qui ne sait pas l'orthographe ? Nous sommes sûrs d'elle ; nous n'avons aucune raison de lui supposer une âme si noire qu'elle veuille, pour nous taquiner, apprendre l'orthographe et se mettre martel en tête...

Mais lisez, dans le Réformiste, les listes de bénéficiaires. C'est une lecture instructive et sincère.

Vous y verrez inscrits, pour vingt-cinq louis chacun, deux membres de la commission que nomma M. Bienvenu-Martin. Vous y verrez inscrits, pour de jolies sommes, plusieurs membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Comment imaginer un apôtre plus ingénieusement persuasif que M. Jean Barès?...

Mais comment respecter le Conseil supérieur de l'Instruction publique assez pour trouver tran-

quillisant que la question de la réforme orthographique soit soumise aux bénéficiaires de M. Jean Barès, apôtre bien moderne ?. . .

Le plus grave, le voici. C'est qu'un ministre, tout seul, — et sans mandat pour une telle initiative, — entreprend de transformer l'orthographe française.

Cela n'est guère tolérable.

Un des traits les plus odieux des rapports Brunot, ce fut ce perpétuel recours à l'État, cet appel — et si dépourvu de dignité — à l'autorité absolue d'un ministre.

Or, la compétence de l'État et l'autorité du ministre, en de telles matières, sont nulles. Le ministre qui prétendrait user de son pouvoir ministériel pour édicter la simplification de l'orthographe abuserait de ses droits; et les réformateurs qui s'adressent à lui pour cette besogne

l'invitent à méconnaître le caractère véritable de sa suprématie particulière.

Si les réformateurs ne le croient pas, c'est un homme qu'il ne saurait accuser d'obscurantisme ni d'inclination réactionnaire, qui va le leur dire.

Au mois de juillet 1907, Marcelin Berthelot publia, dans la Revue des Deux Mondes ^ un article qui est bien de nature à les désobliger.

Il analysait en détailleur projet; et il en montrait le caractère peu scientifique... Mais, surtout, il déniait aux réformateurs le droit de légiférer comme le font ces audacieux pédants.

Ces audacieux pédants demandent à l'État de régler l'orthographe comme il règle poids et mesures... Marcelin Berthelot leur indique clairement que voilà deux choses distinctes; et il ajoute : « Il y a là un complet oubli de la nature des pouvoirs réels confiés au ministre, au Conseil supérieur et à leur commission. »

Marcelin Berthelot reconnaît au Conseil supérieur et au ministre le droit et même la « mission » d'arrêter les programmes d'enseignement

et les programmes des examens littéraires et scientifiques. Mais il leur dénie toute espèce d'autorité sur les matières mêmes de ces programmes, — c'est-à-dire « sur la science et sur la littérature », c'est-à-dire « sur le travail personnel et original des savants et des auteurs » .

Ce sont là des rôles qu'il ne faut pas confondre. Toute commission, tout conseil, tout ministre qui prétendraient, dans l'ordre de la science et de la littérature, modifier Tétat reçu, autrement que par des propositions facultatives, commettraient ime véritable usurpation de pouvoir.

Une véritable usurpation de pouvoir I — c'est Marcelin Berthelot qui le dit.

Le savant illustre rappelle à nos réformateurs que les modifications de la langue et de la grammaire ont toujours été l'œuvre lente du temps et de l'opinion publique. Ces modifications ont été déterminées par l'initiative des savants, des écrivains, des littérateurs...

Et il n'appartient ni à un ministre, ni à une commission de substituer à cette évolution spontanée des

conventions artificielles, prétendues rationnelles, préjugeant l'avenir, et réglées a priori par quelques grammairiens, si capables qu'on les suppose, puis promulguées par voie d'arrêté ou de décret...

Les écrivains!... Marcelin Berthelot recourt à l'autorité des écrivains!... C'est un coup terrible pour Ferdinand Brunot, qui, lui, voulait réserver l'affaire aux seuls philologues. 11 écartait, ce

philologue peu clément, les écrivains, après leur avoir commandé d'obéir aux volontés des philologues autocrates.

Tandis qu'on séparait l'Église de l'État, les philologues accaparaient ce divorcé. Ils déclaraient bientôt : « L'État, c'est nous!... » Marcelin Berthelot les invite à plus de juste modestie :

f La Commission décide... » Il s'agit d'une commission instituée au ministère de l'Instruction publique pour tous les problèmes de la langue écrite. Elle prétend donc, non sans incohérence et dans un complet oubli de son rôle purement consultatif, disposer de la langue comme d'un domaine réservé à son pouvoir législatif. Après avoir fait déclarer par ses organes qu'elle < offre toutes les garanties désirables » — sans

plus s'occuper de l'opinion du public et des écrivains et littérateurs, qui sont les gens les plus compétents en pareille matière^ car ce sont eux qui font et modifient la langue par Pusage.

Eux, et non pas Brunotî pas Brunot le moins ilu monde! ou, si l'on veut, pas Brunot comme pliilologue I tout au plus ce Brunot comme écrivain ! c'est-à-dire, enfin, pas Brunot le moins du monde!...

... La Commission arrête que l'orthographe, etc..

Elle arrête n'importe quoi. Elle ne s'embarrasse de rien, que de Brunot. C'est trop, et ce n'est pas assez t.. .

Conclusion :

La langue française est parvenue à un certain état présent, par suite de transformations. Cet état, comme tout état présent d'une œuvre humaine, a été adapté aux usages de la nation, c'est-à-dire

qu'il comporte des avantages^ réalisés par le cours des siècles, et dont personne ne parle. Non seulement son exercice présent satisfait plusieurs millions d'hommes habitant la France,..

Plusieurs millions d'hommes, oui; mais non Drunot!...

... Mais il répond à l'existence d'une littérature séculaire, reconnue par tous les peuples civilisés comme répondant à une haute culture... Il est facile de la critiquer, de même que l'on constate les imperfections de toute œuvre ou figure humaine. Mais, en prétendant rectifier, d'après une formule fondamentale et par des procédés artificiels,, une formation naturelle, dans quelque ordre que ce soit, on aboutit à la défigurer.

Cette page est trop belle et trop éloquemment convaincante pour qu'on la veuille commenter. Elle condamne à merveille la tentative des réformateurs et elle engage à se tenir coi Ferdinand Brunot, qui déjà s'instaurait petit empereur anarchiste de l'orthographe française.

Bref, notre vocabulaire français va, de nou veau, être en péril. La question de sa destinée se pose encore. Elle dépend de politiciens. Elle dépend de cet inquiétant modéré, M. Gasquet. Elle dépend du Conseil supérieur de Tlnstruction public, lequel est plus inquiétant encore, et pour des motifs de toutes sortes.

Ils vont endommager les mots!... Il y a des mots admirables, que l'usage a gâtés, mais qui, dans leur fraîcheur native, témoignaient d'une invention spirituelle ou géniale. Celui qui les créa, sans s'y appliquer, cédant à quelque impulsion de sa fantaisie, n'a laissé de lui-même nul souvenir.

et le hasard de sa trouvaille a disparu pour jamais. Le mot seul est resté, comme un témoignage mystérieux; et d'autres gens l'ont répété, l'ont adapté à leurs besoins, l'ont modifié, — gens obscurs, gens qui vécurent, souffrirent et jouirent de la vie à des époques si reculées, dans des circonstances si complexes et variées que tout cela n'est plus que mort et cendre confuse.

Si l'on regardait bien les mots, on y verrait l'histoire d'une race et d'une nation, son histoire vraie, et non pas celle que révèlent les guerres, les traités de paix, les actes de gouvernement, non pas cette apparence extérieure, cette emphase des siècles disparus, mais la vie réelle et profonde, ce rêve intime de la vie, plus authentique et essentiel que ses manifestations amples et grandioses.

Il est effrayant de penser que cette tentative audacieuse de nos réformateurs gouvernemen-

taux et de leurs pédantesques auxiliaires coïncide avec une crise profonde que subit, dans sa substance même, notre littérature : la langue française est en train de se corrompre.

Quand une race conquérante prend un pays, elle supprime la langue de ce pays et, à la place, impose la sienne. C'est fait plus ou moins vite, selon qu'est plus ou moins puissant le vainqueur, plus ou moins avili le vaincu. Le parler celtique disparut, après la conquête de César; et la Gaule fut privée de son langage antique.

Quand l'anarchie s'est mise dans un pays, elle corrompt la langue de ce pays. Corruption lente, plus triste et plus laide qu'une mort rapide. C'est le malheur dont pâtit la France, mainto- [lant.

Nous souffrons de conquête et d'anarchie.

Ainsi se trouve endommagé le plus bel idiome lu monde, celui qui semblait le plus sain, le plus valeureux et le mieux protégé aussi par une ntangible littérature.

Les symptômes ne sont pas encore très appa-

rents : ainsi prélude une traîtresse maladie, qu'on néglige, et qui fait son chemin.

Le phénomène se révèle d'abord dans le vocabulaire qu'emploient les écrivains d'aujourd'hui; — mettons à part une poignée de braves gens : et ne les nommons pas, afm de ménager les autres, qui pourtant ne le méritent guère.

C'est une chose remarquable, et désastreuse, que la plupart de nos poètes et de nos prosateurs ne sachent pas le sens des mots qui leur servent, vaille que vaille, à dire n'importe quoi. Un relevé de leurs bévues serait interminable. Et, même quand le mot qu'ils ont choisi peut à peu près aller, du moins ne va-t-il qu'à peu près. Ils en ignorent, ou ils en négligent, l'étymologie et l'histoire; ils en ignorent l'usage traditionnel; et ils le jettent dans leur phrase, tout seul, sans l'accompagnement des souvenirs que le passé y laissait. Ce n'est alors qu'une étiquette; ce n'est

plus une signification. Le mot n'évoque plus l'idée; il l'indique, et à la diable.

On dirait que le vocabulaire est à ces gens et qu'il dépend de leur bon plaisir.

Ces mauvais écrivains, dont l'espèce est innombrable, vérifient bientôt que leurs phrases ne disent rien. Ils les ont faites avec des

mots exténués... Alors, ils redoublent de hâtive fureur. Ils accumulent les mots hasardeux, faute d'avoir trouvé le seul mot qu'il fallait. Que de mots, à tort et à travers, juxtaposés!... Et, à bout de ressources, ils inventent des mots nouveaux, les malheureux, comme s'il appartenait à personne d'improviser un mot.

Le néologisme est, en eftet, le deuxième signe de la dépravation dans laquelle sont tombés nos littérateurs. Un néologisme ne vaut rien; il ne signifie rien. Création tout arbitraire d'un romancier qui n'avait pas de temps à perdre, il ne s'est pas attaché à une idée, il ne s'est pas identifié à elle. Pour qu'un mot devienne l'indissoluble compagnon d'une idée, il faut qu'ils aient été l'un et

l'autre ensemble durant des siècles. C'est pour cela que les langues neuves n'ont pas de littérature; et c'est pour cela qu'un mot, avant d'entrer dans le langage littéraire, a besoin d'un long stage dans la conversation familière et fréquente.

Mais alors, objectera je ne sais quel homme de progrès, — comme ils s'intitulent volontiers, — si vous refusez les néologismes, vous condamnez les langues à la stagnation î . . . Car ils sont fort nombreux à redouter la stagnation; et ils abusent des théories de Darwin — voire de Haeckel ! — pour ne rêver que d'évoluer sans cesse. Il leur semble qu'il faut évoluer avec entrain, si l'on est un républicain véritable et non pas un obscu- 1 rantiste.

Personne n'empêchera les langues d'évoluer, ou bien au moins de se transformer. Je ne demande pas du tout qu'on les immobilise; com- jjj ment ferait-on?... Mais je dis que l'invention des néologismes n'appartient pas à tel écrivain ni, du reste, à aucun écrivain.

La corruption de la langue française apparaît

aussi, et terriblement, dans la syntaxe des littérateurs actuels. Ils n'ont pas Fair de se douter que la syntaxe ne dépend pas d'eux. La construction d'une phrase, l'arrangement de ses parties, le rapport de ses éléments divers, cela est soumis à la logique de l'idée et de ses arguments. Une phrase est un organisme. Eh bien! la plupart des phrases qu'on fait aujourd'hui ressemblent à des tas de sable; elles sont des juxtapositions et non des combinaisons.

On aboutit au jargon.

Le grand mal vient de cette cohue d'ignorants fieffés, qui écrivent.

Le moraliste Sénèque, il y a dix-neuf cents ans, disait, songeant à la perversité littéraire de ses contemporains : « Nous souffrons d'un excès de Httérature. Nos nimia literatura laboramus. »

Belle souffrance, au demeurant 1 ,. . Nous, ce n'est pas de cette maladie que nous sommes tra-

vailles ; mais nous souffrons d'une extraordinaire abondance d'illettrés qui ont la manie d'écrire.

Illettrés ou demi-lettrés. Oui, demi-lettrés, c'est plus grave ! . . . Et la langue française ne sera point menée à sa mort humiliante par la recher che des mandarins... Cela, ce sera l'œuvre des Primaires î . . . Ils corrompent la langue française ; et même, ce n'est pas tout ce qu'ils auront cor rompu et détruit dans notre pays.

Ils ont tout pris; et ils disent que la démocratie montante leur a fait ce cadeau.

Je ne sais pas ce qu'il résultera d'un tel désordre. Les optimistes affirment que nous assis- J tons à l'aube difficile d'un merveilleux état de choses. Je ne sais pas comment ils le devinent.

En tout cas, ce que naguère on appelait littéra- ' ture est en train de mourir. Déjà, les quelques écrivains qui sont demeurés fidèles à la tradition de la langue étonnent et commencent à n'être guère intelligibles. On les déclare prétentieux, réactionnaires ; et on proclame que l'avenir est aux écrivains de gauche. Cela, c'est vrai.

Les derniers artistes qui essayent d'arranger leurs phrases selon le rythme de la raison française et d'amener, dans leurs écrits, avec les mots, la pensée et le rêve anciens, de telle sorte que Finvention fragile ait son appui sur la séculaire durée, n'ont plus guère qu'à répéter la mélancolique phrase de ce latin : Debemur morti, nos nostraque; nous allons mourir, nous et ce que nous aimions!...

Alors, régneront les Primaires absolument.

L'orthographe française est aujourd'hui en grand péril, entre les mains d'un ministre incompétent, d'un fonctionnaire sans qualité et d'un Conseil supérieur de l'Instruction publique sans vergogne.

Elle dépendrait, légalement, de l'Académie française; et elle dépendrait, logiquement, des écrivains français, — si elle et eux

étaient, avec énergie, résolus à lutter contre cette usurpation de pouvoirs!...

QQ

JRH 2^1

uossî

10 vm

>-N ./Tn'.^

A LA MÊME LIRRAHUE

Im. Réforme orthographique et l'Académie française,

par Ch. Lebaigue. Nouvelle édition revuo et considérablement augmentée. Un vol. in-18 2 fr. 50

Le Rùle de la mère dans l'éducation de ses fils. Discours prononcé à la distribution des prix de TEcole Saint-Dominique, le 17 juillet 1898, par le H. P. Didon, de l'ordre des Bières Prêcheurs. Brochure in-8" 0 fr. 60

L'Éducation présente. Discours à lajeunesse, par le R. P. Didon, de l'ordre des Frères Prêcheurs. 3« édition. Un vol. in-18. 3 fr. 50

L'Éducation morale au lycée, par Jacques Uocafort, professeur au Ivcée Saint-Louis. Nouvelle édition. Un vol. in-18.

Prix " 3 fr. 50

(Ouvraffc couronné par l'Académie franraise, prix Sobricr-Arnould.)

Études sur la littérature, depuis Homère Jusqu'à Técolc romantique, par M. Artaui». recteur de l'Académie de Paris, inspecteur général de rUnivorsilé, recueillies et publiées par le fils de l'auteur. Un vol. in-S" 6 fr.

Histoire élémentaire de la littérature française depuis l'origine jusqu'à nos jours, par Jean Fleury, lecteur en langue française à l'Université impériale de Saiot-Pétei-sbourg. Corrigée et augmentée. 26" milh;. Un vol. in-18. .... 4 fr.

— Seco.nde i>.\rtie. — Extraits des meilleurs auteurs français, par ordre chronologique. 10* édit. In-18 4 fr.

Histoire de la littérature française, par Emile Faguet, de l'Académie française, illustrée d'après les manuscrits et les estampes conservés à la Bibliothèque nationale, et complétée par une table analytique des matières dressée par Léon Dorez.

I. Depuis les orujines jusqu'à la fin du XVl^ siècle. 12« édition. Un vol. petit in-8" 6 fr.

II. Depuis le XVIh siècle jusqu'à nos jours. 13« édit. Un vol. petit in-S" 6 fr.

Études littéraii'cs et historiques, par II. Prat. Dix-huit volumes in-18 Jésus. Prix de chaque volume se vendant séparément 4 fr.

Le MouYcment littéraire contemporain, par Georges Pelissier. 3"= édition. Un vol. in-16 3 fr. 50

Études littéraires. Un Poêle comique du temps de Molière (Boursault, sa vie et ses œuvres). — La Renaissance de la poésie

provençale, par Saint-René Taillandier, de l'Académie française. Un vol. in-18 3 fr. 50

L'A.ge enclos dans un collège libre, par Edward Montier, Préface de M. E. Julien, agrégé de l'Université. 2" édition. Un volume in-16. 3 fr. 50

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/contrelarforme00beau. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : li-regratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.